

TEMPERATURES
Novembre
Fêtes religieuses
18—St Odon
NUAGEUX
19—St-Elisabeth de Hongrie
PLUIE PROBABLE
20—XXIV Pentecôte
21—Présentation de la Vierge
TEMPETE
22—St-Cécile
TEMPETE
23—St-Clément
HUMIDE
24—St-Jean de la Croix
FROID
L. O. BELAIR
Distributeur
Fargo
Plymouth - Chrysler



CHENIER

1897-1948

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1948



LABELLE

TEMPERATURE
Novembre
Fêtes religieuses
S. Vierge
TEMPETE
22—St-Cécile
TEMPETE
23—St-Clément
HUMIDE
24—St-Jean de la Croix
FROID
L. O. BELAIR
Distributeur
Fargo
Plymouth - Chrysler

"Le mot de l'avenir est dans le peuple mené, nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

VOL. 53 — No 44 — Joliette, vendredi le 18 novembre 1949

Directeur: MARC FORTIN

5 SOUS LE NUMERO



M. J. BASDEVANT

M. Basdevant, juge et juriste français éminent, est l'actuel Président de la Cour internationale de Justice des Nations Unies. La Cour devra décider de divers points relatifs aux droits de l'homme soulevés par les traités de paix passés avec la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie.



LA VENTE DES LIQUEURS

Partout dans la Province, le nombre des permis pour la vente des liqueurs alcooliques a considérablement augmenté depuis l'avènement Maurice Drew-Plessis au pouvoir. Il en est ainsi dans notre comté comme partout ailleurs et nous aurons l'occasion bientôt de signaler les nouvelles licences que notre député, le notaire "Cadillac Blanchard" a fait accorder par la Commission des Liqueurs.

TORIES ET REACTIONNAIRES

Il est à souligner que le parti de M. Drew s'est systématiquement opposé à l'abolition des appels au Conseil Privé, à la loi permettant au parlement fédéral d'amender sa constitution et de donner à notre pays la souveraineté nationale ainsi qu'à la disparition de l'appellation officielle du Canada du mot "Dominion" qui évoque le souvenir d'un statut colonial. Il est dans les principes du parti conservateur de ne pas évoluer et d'être réactionnaire dans tous les domaines.

PROVOCATION A LA GREVE

Toutes les unions ouvrières, organisées en cartel, ont étudié le problème de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et ont décidé d'appuyer l'Alliance des Instituteurs et leur président, Leo Guindon, dans la guerre que les autorités scolaires leur ont déclarée.

Depuis deux ans, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a usé à l'égard des instituteurs de mesures vexatoires et injustes qui ont justement soulevé leur indignation. Si une nouvelle grève se déclare dans ce domaine, le gouvernement Drew-Plessis et les Commissaires d'Ecole devront en porter la responsabilité.

L'AUGMENTATION DES LOYERS

La situation faite aux locataires par suite de la permission accordée par le gouvernement fédéral d'augmenter les loyers de 20 à 25% est encore préférable pour eux à l'abolition des contrôles.

Il faut bien admettre que les propriétaires dont les revenus ont été gelés et sont restés stationnaires depuis 1939, ont droit à une compensation équitable. Les autorités fédérales font tout ce qu'elles peuvent pour remédier à la crise d'hébergement en aidant la construction afin de rétablir un équilibre raisonnable entre l'offre et la demande.

EST-IL SINCERE ?

L'Honorable Maurice Drew-Plessis, en acceptant l'invitation du gouvernement fédéral pour la conférence inter-provinciale a fait la déclaration suivante: "C'est le désir sincère du gouvernement de la Province (à suivre à la page 7)

St-Jerome aura son arena l'hiver prochain

L'aréna approuvé par Québec

Ce fut avec un chuchotement de satisfaction que les personnes présentes à la séance du conseil de lundi dernier ont entendu lecture des lettres de la Commission Municipale et du Ministère des Affaires Municipales de Québec, annonçant que le règlement approuvé par les électeurs municipaux les 20 et 21 septembre derniers, autorisant un emprunt de \$200,000.00 pour la construction d'un arena dans notre ville, était ratifié.

Le projet prend donc de la réalité et cette ratification par Québec met fin à des conjectures surtout pour ceux qui n'ont pas voulu admettre l'importance pour une ville comme la nôtre d'avoir un arena et qui y sont restés opposés.

C'est un grand pas vers la réussite du projet, mais n'oublions pas qu'il en reste encore plusieurs à faire. Des maintenant, l'on sait qu'il s'agit de la préparation des plans complets et détaillés, mais à ce sujet, il ne peut y avoir aucune inquiétude, nous avons dans notre ville même l'architecte tout désigné et qui a déjà fourni les données préliminaires à l'adoption du règlement. Nous voulons mentionner M. Louis Nicolas dont la réputation n'est plus à faire après que l'on a vu les monuments qui sont son oeuvre: "Ecole Dubois dans notre ville même et le Domaine d'Estérel à Ste-Marguerite, dont le coût est de trois quarts de millions, pour ne mentionner que ceux-là. Les jérômienens souhaiteront certainement le choix de M. Nicolas comme architecte.

Pour parler du site de l'arena, car tout le monde en parle et comme chacun voudrait qu'il soit construit dans sa cour, pour ainsi dire, il est à prévoir quelques divergences d'opinions. Croirez-vous que quelques-uns ont choisi la place du marché actuel, dans le quadrilatère formé des rues Parent, Legault, de Villemure et Ste-Anne. Enlever les abris pour les transporter au marché de Ste-Paule, y construire l'arena avec abris tout à l'entour pour servir de marché. C'est certainement une idée à discuter. Ce serait le cas de dire que l'arena serait dans le centre de la Ville.

Un autre site que l'on mentionne lequel serait certainement des plus avantageux puisqu'il ne coûterait absolument rien et offrirait tout l'espace voulu pour le présent et pour l'avenir, tant pour les bâtisses à y ériger que pour le stationnement, ce serait au camp militaire, où la Ville est propriétaire du terrain et peut réserver toute l'étendue requise. Mais attendons, l'opinion publique va se préciser avec le temps!

Tout ce qui importe, c'est de savoir que l'hiver prochain Saint-Jérôme aura son arena.



La politique canadienne

par Me G.-E. LAPALME
député fédéral de Joliette - L'Assomption - Montcalm

FAIRE DE LA POLITIQUE OU FAIRE DE LA NATION

Depuis que M. St-Laurent a posé le problème constitutionnel devant la Chambre et le pays, nombreux sont ceux qui, étant opposés à la méthode employée, ont demandé: "Quelle est et quelle sera la frontière entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux?"

La réponse pourra venir des intéressés eux-mêmes ou, à leur défaut, des tribunaux.

La prochaine conférence sera ou une réussite ou un échec. Si elle est une réussite, un grand pas sera fait vers l'entente inter-provinciale et fédérale-provinciale; par le fait même, le partage des pouvoirs sera facilité et délimité. Si elle échoue, il ne restera qu'à recourir à la Cour Suprême.

Mais tout cela demeurera lettre morte si le partage des pouvoirs, c'est-à-dire des devoirs et des droits, ne donne lieu qu'au verbiage et ne s'appuie que sur des contradictions.

Dans le passé, qu'en a-t-on fait de cette frontière juridique? On a constamment invité Ottawa à la franchir. L'invitation était expresse. Donnons-en quelques exemples.

En 1936, une crise universelle immobilisait le travail depuis six ans. Le chômage était général. Pour l'enrayer, M. Duplessis se contenta de dire: "Le chômage relève de fédéral".

En vertu de quel article de la constitution le Premier Ministre québécois pouvait-il faire une telle affirmation? Le Travail appartient aux provinces; le chômage ne leur revient-il pas?

A la demande même des provinces, Ottawa intervint dans un domaine réservé à celles-ci. Ottawa n'avait pas créé le chômage, mais Ottawa assumait les responsabilités quand même.

De 1939 à 1945, la guerre a paralysé toutes les industries dites civiles du monde. La guerre, dans ses effets, a été universelle. Que le Canada ait été ou non participant à cette guerre, cela ne (suite à la page 2)

POUR NOS MORTS DE LA GUERRE



Photo prise dimanche dernier alors que Son Honneur le Maire Nantel déposait une couronne de fleurs dans le portique de l'église de St-Jérôme au pied de la plaque qui contient les noms des jérômienens tombés au champ d'honneur au cours de la dernière guerre. On remarque à gauche, le Lt Col. Paul Brosseau, O.B.E. et le major Paul Prévost.

(Photo "Studio" "Autour du Monde")

MGR KIMANUKA RENCONTRE LES JEROMIENS

Dimanche dernier, la paroisse de St-Jérôme avait l'honneur de recevoir la visite du premier évêque de couleur, Mgr Joseph Kiwanuka, évêque de Casaka, Uganda, Afrique.

Mgr Kiwanuka est une belle figure dans l'Épiscopat, un grand apôtre dévoué à la cause missionnaire africaine. Son passage parmi nous laissera un respectueux souvenir et une impression profonde dans tous les cœurs.

Mgr Emile Dubois, P.D., curé de St-Jérôme, présenta le distingué visiteur qui parla à toutes les messes. Son Excellence expliqua surtout le but de son voyage au Canada. Après avoir raconté le rôle de la Providence et la charité d'une dame italienne dans la réalisation de sa propre vocation, il exposa les nombreux besoins de son diocèse, la situation précaire de son séminaire et des vocations indigènes qui se perdent en grand nombre, manque de ressources matérielles.

"Trente paroisses", dit-il, "prêtes à fonder, attendent des missionnaires. Cinquante enfants environ se voient chaque année, fermer l'entrée au séminaire, toujours faute d'argent. "On peut facilement le comprendre, ces pauvres indigènes n'ayant pas le sou, c'est l'évêque qui doit défrayer le coût de leurs études.

Un prêtre-missionnaire doit desservir à lui seul cinq à six mille âmes. Malgré son zèle, il ne peut suffire même à la chrétienté. Surchargé, il est dans la triste situation de ne pouvoir administrer le baptême à des païens disposés à le recevoir.

Monseigneur fit appel à la générosité de ses auditeurs qui, de fait répondirent largement à sa demande. L'évêque noir retourna chez lui en apportant la jolie somme de plus de \$1,700, fruit de ses quêtes aux messes.

Comme le curé de St-Jérôme, Mgr Dubois, le faisait remarquer dans sa présentation de ce noble prédicateur, Mgr Kiwanuka descend en ligne directe des martyrs de l'Uganda. Né en 1899, il a été recueilli à l'âge de 10 ans par un Père Blanc, le R. P. Déry, un canadien. Ce dernier le mit à l'école (suite à la page 8)

La taxe locale

ABOLITION RENVOYÉE A DECEMBRE

A la séance du Conseil municipal de lundi dernier, le règlement abolissant la taxe locale était présenté par l'échevin Antonio Lebeau, mais ce règlement qui intéresse près de 2,500 locataires de la Ville, n'a pu subir sa première lecture. Dès son apparition, sur un vote divisé de 3 contre 2, le règlement a été renvoyé à la séance du 19 décembre pour présentation. Voici le texte de la proposition présentée par l'échevin Joseph Chartrand et appuyée par les échevins Joseph St-Vincent et Arthur St-Jean:

ATTENDU qu'il semble de l'opinion de tous les membres du Conseil d'abolir la taxe locale;

ATTENDU qu'il sera nécessaire de créer de nouveaux revenus pour combler le montant d'environ \$35,000.00 que rapportait cette taxe;

ATTENDU qu'il ne serait pas équitable de répartir entièrement cette nouvelle charge sur les propriétaires seulement, qui doivent déjà supporter une lourde charge, laquelle est gravement accentuée par les derniers emprunts;

ATTENDU qu'il est de toute importance que le Conseil étudie sérieusement cette question; Que la première lecture du règlement soit renvoyée à la session du Conseil qui sera tenue le 19 décembre prochain, 1949, pour permettre la considération de cette question en même temps que la préparation du budget pour l'année 1950.

(à suivre à la page 8)

En concert au théâtre Rex le 22



Cette année encore, les mélomanes jérômienens auront l'avantage, grâce à la Société des Concerts de Saint-Jérôme, d'entendre trois artistes de grande réputation: Edna Phillips, soprano colorature, John Knight, pianiste, et Noël Brunet, violoniste. Ces récitals auront lieu au Théâtre Rex, le premier (Edna Phillips) mardi prochain, 22 novembre, à 8 heures et demie du soir, les deux autres le 10 janvier et le 14 mars. Des billets pour la série sont en vente à la Pharmacie Prud'homme (suite à la page 8)

Mieux protégé que jamais

par Eugène L'Heureux

Porté au pouvoir par une vague aussi puissante que la campagne électorale de 1949 avait été sérieuse, le L. H. Louis Saint-Laurent, c'est incontestable, veut épargner toute désillusion à l'Électorat.

Cet homme d'Etat caractérisé par une franchise éminemment constructive fuit le verbiage et s'attaque aux problèmes les plus difficiles avec un courage et une clairvoyance qui provoquent même l'admiration de nombreux adversaires politiques sincères.

Contrairement à certains autres chefs, qui convoquent chaque vendredi les journalistes pour leur ré (à suivre à la page 7)

GLISSEZ MOTELS...

(chronique par Aimé Despatie)

LE JOURNAL DE CLAUDE-H. GRIGNON

La radio montréalaise qui ne nous présente ordinairement que du réchauffé fait un coup d'éclat le dimanche soir en lançant sur les ondes un pamphlétaire que tous connaissent: Claude-Henri Grignon, mieux connu sous le nom de plume de Valdombre et qui nous délecta jadis avec des Pamphlets virulents que nous ne détesterions pas revoir.

Dans un interview, le Lion de Nord a tracé un tableau bien net de ses intentions en regard de ce "Journal" qui sera publié tous les dimanches soirs au poste CKAC à 7h. Voici en quels termes non équivoques le pamphlétaire de Ste-Adèle donnait ses impressions: "Je suivrai mon idée et je la dirai sans belles phrases, avec pas trop de science. Le peuple se moque des grands esprits. Je me suis créé de nombreux ennemis avec les Pamphlets de Valdombre mais je suis prêt une fois de plus à accepter la polémique et j'espère ne pas trop recevoir de lettres anonymes. Je suis prêt à discuter avec mes auditeurs, car les idées sont aussi variables que le temps."

Voilà qui est clair et net! N'ayons crainte, l'Ours de Ste-Adèle (ainsi qu'on se plaisait à l'appeler à l'époque joyeuse des Pamphlets), n'ira pas de main-morte et nous verrons des abattages sensationnels. De nombreux ballons

seront dégonflés et de confortables réputations chiquées, démolies d'un mot. Nous doutons fort cependant que des polémiques s'engagent. Les gens sont beaucoup plus portés à critiquer dans le vent et pour des niaiseries que d'engager des discussions ainsi que les siment Valdombre. L'époque des Fournier et des Asselin est bien morte. M. Grignon, et, comme vous, nous déplorons le fait et la chose. Aujourd'hui on lit des images...

L'émission du dimanche sera sous forme dialoguée, si on peut dire. M. Ferdinand Biondi, un homme lettre et un érudit, converse avec M. Grignon. Dimanche le 6 novembre, lors de la première émission, le journaliste a traité des sujets suivants: "L'Etat de Santé de notre Constitution", "Un Scandale Manqué", à propos de la pièce "stupide et inutile", "La Cathédrale" de Jean Desprez, et enfin, "L'Homme et son Destin" où il est parlé de la loterie provinciale de M. Duplessis.

Nous engageons les lecteurs à ne pas manquer ces émissions on ne peut plus intéressantes. Il s'agit d'opinions personnelles sur les sujets les plus divers: la politique, la littérature ou la situation internationale. Si M. Grignon se rend ainsi "insupportable" à nouveau, c'est qu'il a quelque chose à dire et nous l'écouterons religieusement chaque semaine.

L'OPPOSITION ET LES BUREAUCRATES

CRITIQUE LORSQU'IL SUIT LES CONSEILS DES EXPERTS, LE GOUVERNEMENT EST BLAME LORSQU'IL NE LES ECOUTE PAS

OTTAWA, 16 nov. — L'opposition critique toujours le gouvernement. C'est son rôle. Le rôle du public, c'est de n'être pas dupe des critiques qui ne sont que de la poudre dans l'air, qui font beaucoup de bruit sans causer de dommage.

On en trouverait difficilement un plus bel exemple que l'attitude des partis d'opposition au sujet des hauts fonctionnaires que les critiques du gouvernement désignent sur un ton de mépris par le nom de "bureaucrates".

BLANCS ET NOIRS A LA FOIS ?

Avant l'élection du 27 juin, l'un des principaux arguments des adversaires du gouvernement, c'était qu'il écoutait trop les conseils des experts qui occupent de hautes fonctions administratives. Mainte-

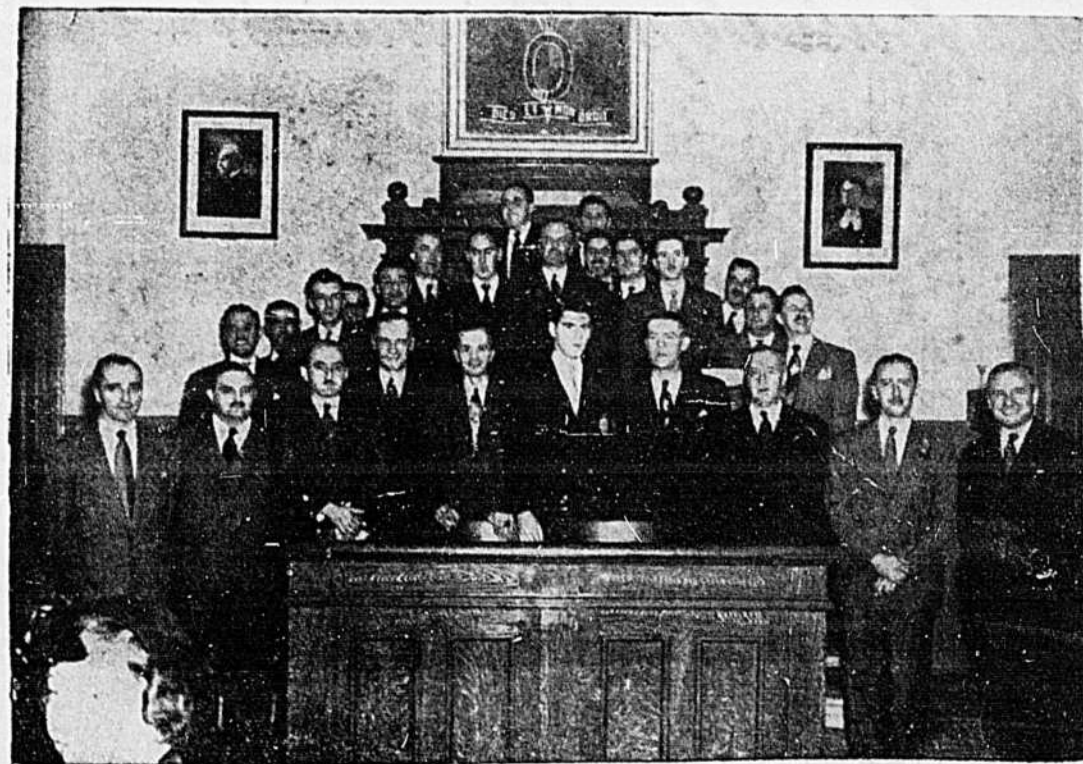
nant que l'élection est passée et que le peuple canadien n'a pas pris cette accusation au sérieux, les adversaires du gouvernement ont complètement changé leur fusil d'épaule. Ils reprochent au gouvernement de ne pas suivre constamment les avis de ses experts.

Ceux-ci peuvent-ils être à la fois blancs et noirs? Ou le gouvernement aurait-il fatalement tort d'écouter ses conseillers et fatalement tort de ne pas les écouter? C'est assez peu raisonnable et ce n'est pas très logique.

Telle est, pourtant l'attitude des adversaires du gouvernement. Avant l'élection du mois de juin, tant au parlement que dans la campagne électorale, ils n'avaient

(à suivre à la page 7)

Le cinquième anniversaire de la Chambre des Jeunes



Cette photographie a été prise samedi dernier, alors que la Chambre de Commerce des Jeunes recevait à un coquetel à l'occasion du cinquième anniversaire de sa fondation. On reconnaît, de gauche à droite: Me Lucien Thinel, président-fondateur, Me Henri-Prévost, ancien président, M. Roland Cadieux, ancien président, Me J.-L. Blanchard, M.A.L., M. Alfred Langlois, président honoraire, M. Bernard Parent, le président actuel, M. Lionel Bertrand, M.P., M. le juge Hermann Barrette, M.M. François Marchand et Maurice Girard, anciens présidents. On remarque à l'arrière, M. J.-N. Bousquet, président de la Chambre de Commerce senior de St-Jérôme et M. Pierre Carrier, des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. (Photo Studio "Autour du Monde")



M. J. Ernest Savard, président de Savard, Hodgson & Cie Inc., courtiers en valeurs, annonce la nomination de M. Pierre B. Girard comme membre du conseil d'administration de cette firme.



HAUSSE DES DEPOTS

Dans le parler d'or des banques à chartre du Canada, les affaires sont prospères, car les Canadiens ont déposé près de \$7,000,000,000 dans leurs banques au cours de l'année terminée le 30 septembre 1949. Et les banques ne laissent pas dormir tout cet argent... Elles ont en effet prêté, pendant la même période, \$2,400,000,000 aux gouvernements provinciaux, aux mines, aux cultivateurs, aux péglises, aux manufactures, aux cheurs, aux villes, aux municipalités scolaires, etc.

Ces deux totaux sont plus élevés que ceux de la même date l'an dernier. Il est significatif que toutes les catégories aient emprunté plus au cours de la dernière année que pendant la précédente.

IMPRUDENCE DES FUMEURS

L'imprudence des fumeurs et des campeurs entraîne chaque année au Canada plus d'incendies et de pertes que toute autre cause. L'an dernier, l'incendie a ravagé plus de trois millions d'acres de forêt du Canada, soit une valeur de \$16 millions. Quand aux incendies non forestiers, ils ont détruit des biens valant \$57 millions et occasionné près de 400 pertes de vie.

Les ravages de ce monstre dévorant peuvent être sensiblement réduits d'abord en observant les règles de la prudence, puis en se servant des nouvelles méthodes pour combattre les incendies, rapporté-t-on dans un article du dernier numéro de "l'Ovale C-I-L."

Soyons attentifs aux petits riens. Eteignons soigneusement les feux de camp et nos mégots de cigarette. Quand il s'agit de file-rie électrique, adressons-nous à un artisan compétent. Réparons ou remplaçons les cordons électriques défectueux. Détruisons sans tarder toutes les peintures domestiques, sèche, s'oxyde et susceptible de s'enflammer spontanément par la chaleur qu'elle dégage. Rappelons-nous que l'outil le plus dangereux est le chalumeau, à l'oxyacétylène.

De nombreuses méthodes de combattre les incendies ont été introduites au cours des dernières années, notamment l'emploi de la dynamite, de produits chimiques secs, à base de bicarbonate de soude, pour étouffer les feux d'huile ou de graisse; on a aussi recouru au "brouillard", surtout dans les incendies ordinaires provoqués par des liquides inflammables. Le "brouillard" requiert dix fois moins d'eau, avantage précieux là où l'arrosage peut causer de grands dégâts ou lorsque l'approvisionnement d'eau est limité. Il y a aussi l'eau "mouillée", une eau traitée chimiquement de façon à pénétrer plus vite dans les substances.

FOYER CHAUD

Comme le coût de la vie est fort élevé, il importe de tirer le meilleur parti possible du système de chauffage et des combustibles domestiques. Et comme les spécialistes de chauffage comprennent parfaitement cette nécessité, ils étudient constamment la chimie des matières de combustion et les (suite à la page 2)

L'AVENIR DU NORD

Fondé en 1897
Journal hebdomadaire
publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
ministère des Postes, Ottawa

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avénir du Nord Cie Ltée" et imprimé aux ateliers de L'IMPRIMERIE NATIONALE, 150 Saint-Paul, Joliette.

—●—
L'AVENIR DU NORD Cie Ltée
Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier, directeur politique
Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal
Directeur: Marc FORTIN, Saint-Jérôme
Publiciste: Reynold Cyr, St-Jérôme
Secrétaire: Louise Simard

—●—
Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à
295, rue St-Georges, St-Jérôme
Tél. 4350

—●—
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.

Le brigadier... au cimetière...

Il répétait la même visite tous les ans depuis plus d'un demi-siècle et pourtant c'était toujours nouveau pour les habitants du petit village de X aussi, en parlait-on, sur le perron de l'église, le dimanche, lorsqu'approchait le jour anniversaire de la dernière visite. "Notre brigadier, il est-il encore vivant? Si ses jambes ne lui refusent pas la promenade, ça ne devrait pas tarder maintenant... Et puis, est-ce qu'il ne prie pas bien!... On dirait la statue de saint Pierre quand il récite ses orèmes au pied du grand crucifix, agenouillé sur la terre gelée... C'est-y bien une prière qu'il dit? ses lèvres ne remuent pas... et ça dure une bonne demie-heure... Et ce qui nous surprend toujours, c'est qu'il se produit chez lui l'envers de ce qui se produit chez nous. Nous, nous arrivons au cimetière en chuchotant et en riant et quand nous en sortons, Ah! c'est moins gai, il y en a qui pleurent. Lui, il entre là, l'air jongleur, le regard occupé, et il en sort la figure tout épanouie, un beau sourire en travers de sa moustache."

Les villageois ne se trompaient pas dans leurs pronostics, puisque précisément ce jour-là, alors qu'ils se livraient à ces réflexions entre vieux, les jeunes s'attardent moins à ces pensées lugubres, voici qu'une limousine s'arrête au grand trottoir: le chauffeur en tenue toujours le même, ouvre la portière et M. le Brigadier en sort, droit, les épaules garnies de galons et de croix d'honneur, le pas léger, quoiqu'un peu saccadé sous le poids de ses 80 ans. A son seul aspect, la foule reste littéralement figée... Il passe, ne saluant personne, un peu comme M. le curé quand il va porter le Bon Dieu. Il entre à l'église pour la messe et avec quelle ferveur il l'entend! les yeux dans son gros missel aux coins rognés, son chapelet en mains comme pour attiser sa dévotion. A l'issue de la messe, il longe l'église, la sacristie et en quelques pas il est au cimetière. Sans trop savoir pourquoi, tout ce qu'il y a de fidèles à la messe le suit de loin. Il s'agenouille et médite longtemps, longtemps, au pied de la grande croix vieillie du fond, dont les bras tendus semblent protéger les morts. C'est novembre et il a neigé hier. N'empêche que notre brigadier semble au chaud sur la neige, il ne voit rien, n'entend rien, absorbé dans une mystérieuse méditation. Après de longues minutes, il se relève trace sur lui un beau signe de la croix recroiffe son képi et s'en revient l'air heureux, réjoui. Alors il salue tout le monde, s'informe de la santé de chacun, parle température, événements internationaux, dernière récolte, bref, tout ce qui intéresse la population rurale du village. Personne n'ose lui demander le secret de sa visite pourtant si étrange. On l'appelle Brigadier, Monsieur le soldat, Monsieur tout court, on l'écoute religieusement. On ne connaît ni son nom, ni ses origines, lui-même n'en ayant jamais soufflé mot et ses apparitions dans la place se résument à cette courte visite annuelle.

Cette année-là, cependant, il semblait que le vieux soldat en avait plus long à dire: il était en verve comme jamais auparavant et l'on eut dit que les villageois voulaient le retenir. Comme si quelque chose de grave allait se passer, il se fit un silence dans la foule... et le brigadier, sur le ton le plus doux, dévoila le mystère comme si c'eût été la chose la plus banale, la plus naturelle: "Mes chers amis, dit-il, je sens bien que mon pèlerinage ici-bas, touche à sa fin. Je ne reviendrai peut-être plus dans ce cimetière si cher à mon cœur. Mes parents, que je n'ai jamais connus; j'avais deux mois, lorsque mon père partit, et quatre, quand vint le tour de ma mère, reposent ici dans ce cimetière. Pas de croix pour indiquer où ils dorment. Personne parmi vous ne doit se souvenir d'eux. Il n'y avait pas un an qu'ils habitaient ici lorsque la mort les em-

SAINT-JEROME SE SOUVIENT...



Voici deux photos prises dimanche dernier. En haut, c'est M. Alfred Lapointe, président honoraire de la Légion Canadienne (Section St-Jérôme) qui dépose une couronne de fleurs au pied de la plaque qui porte les noms des vétérans jérômien morts au cours de la dernière guerre. Il est accompagné du major Paul Prévost, président de la Légion. Photo du bas, c'est au tour du major Lionel Gautbier de déposer une couronne de fleurs. (Photos studio "Autour du Monde")

porta. Une tante de la province voisine vint me chercher et plus tard, elle m'apprit le lieu de ma naissance et celui du dernier repos de ceux à qui je dois le jour. Et jamais je n'ai manqué, vous le savez, de venir ici prier pour eux durant le mois de novembre et me préparer moi-même à paraître devant Dieu. Seules les quatre années de la première grande guerre et les six années de la seconde m'ont retenu au loin et empêché de remplir ce doux et reconfortant devoir. J'ai dû parfois parcourir plus de mille milles pour m'en acquitter. Je l'ai fait avec beaucoup de bonheur et je le ferai encore car le devoir du souvenir pour leurs défunts, qui incombe aux vivants est un devoir sacré, seuls les "sans cœur" y manquent". Et le brigadier reprit son air de chef magnanime, salua une dernière fois et regagna sa voiture...

Le lendemain, à la radio, le nouvelliste annonça la mort soudaine du brigadier, survenue, disait-il, alors que revenant d'une visite dans un lointain village, sa voiture avait été heurtée par un lourd camion.

On pouvait voir, le dimanche suivant, tous les habitants du village de X reprendre leur pèlerinage au cimetière et cette fois, les larmes aux yeux, avant d'y être rendus, ils priaient pour le grand soldat et repassèrent dans leur cœur la leçon du souvenir pour les morts qu'il leur avait laissée comme un testament.

Léo FOREST

("L'Action Populaire", Joliette)

La politique...

(suite de la page 1)
change rien ou n'aurait rien changé à la situation universelle. Partout dans l'univers, le problème du logement demeure sans solution. Les neutres comme les belligérants en souffrent.

LORENZO DUBREUIL
Matériaux de construction
Transport Général
Marchand de charbon
RUE DE LA POTERIE TEL.: 3377 — ST-JEROME

Quand il s'est agi d'y faire face, les provinces ont reculé devant ce problème. Elles ont répondu: "Le logement relève du fédéral".

Dans Québec en particulier, notre Premier Ministre a rejeté cette responsabilité en accusant le fédéral d'avoir exporté les matériaux de construction.

Or, pendant la même période, M. Duplessis se vantait d'avoir construit un nombre infini d'écoles, d'hôpitaux, de sanatoria, d'édifices de toutes sortes, au coût de dizaines de millions de dollars. Quand, dans ses discours, il faisait l'énumération de ses monuments, sa respiration ne lui permettait pas d'aller jusqu'au bout sans s'arrêter. Et cela ne comprenait pas les châteaux de ses amis.

Il y en avait donc des matériaux pour faire de la politique? Pourquoi pas pour les maisons?

Les provinces de l'Ouest ne se sont-elles pas continuellement déchargées sur le fédéral de leurs fardeaux les plus lourds? Dans le seul domaine des pêcheries, les provinces, sauf Québec, n'ont-elles pas remis à Ottawa leurs responsabilités?

En un mot, chaque fois que des responsabilités ont surgi, les provinces se sont tournées vers Ottawa et ont dit: "Ceci ne nous intéresse pas; occupez-vous-en".

Devant ces faits, il est permis de se demander si la frontière la mieux délimitée règle quelque chose. Rien ne sert de fixer les droits et les devoirs si toujours on se soustrait aux devoirs pour n'accepter que les droits.

Les provinces semblent ignorer l'existence des problèmes nouveaux. Elles ont devant elles un champ d'action immense, mais quand leurs droits mêmes imposent des obligations peu plaisantes, elles passent leur chemin en abandonnant un lambeau de leur souveraineté. Et un jour elles crient au voleur!

Si elles viennent à Ottawa faire de la politique, elles y perdront. Si elles viennent à Ottawa pour construire, elles se rendront un grand service en même temps qu'elles rendront service au pays.
G.-E. LAPALME.

A travers...

(suite de la page 1)
techniques de chauffage, révèle l'Institut Canadien de Plomberie et de Chauffage. C'est ainsi qu'ils ont pu assurer aux foyers canadiens des combustibles de plus haute qualité. En standardisant les catégories de charbon et en offrant un charbon plus propre, ils en ont augmenté la valeur calorifique et diminué la cendre résiduelle.

Pendant qu'on augmentait le rendement de chaleur des combustibles solides, on améliorait d'autre part les bouilloires, et les grilles mécaniques pour la combustion automatique du charbon, tant anthracite que bitumineux, ont acquis une vaste popularité. Des bouilloires de divers types spéciaux s'adaptent maintenant aux grilles mécaniques, communément appelées "stokers".

Tant donné les nombreuses variétés de charbon disponibles, on fera bien de consulter une personne compétente pour déterminer le genre de combustible qui convient le mieux à telle bouilloire ou telle fournaise, qu'il s'agisse de chauffage manuel ou automatique.

Un autre moyen d'économiser le combustible, c'est de pourvoir la fournaise d'un système de contrôle. Il existe des contrôles automatiques pour presque tous les combustibles-charbon, huile, gaz, électricité, etc. — et nos marchands ou entrepreneurs locaux peuvent nous donner tous les renseignements à ce sujet.

PELERINAGES A ROME

Le Souverain Pontife insiste pour que de tous les pays de nombreux pèlerins se rendent à Rome et il demande que des organisations bénévoles leur facilitent le voyage. Pour répondre à ces instances, le grand hebdomadaire catholique de Paris, "Témoignage chrétien", organise des pèlerinages à prix extrêmement réduits afin que les moins fortunés puissent y participer. Le représentant canadien de "Témoignage chrétien" annoncera bientôt les dates, les conditions et le programme de ces voyages.

Pour un pont...

(suite de la page 3)
peut être moins cher qu'à tout autre endroit.
CONSIDERANT que les citoyens situés de l'autre côté de la Rivière du Nord, ont grandement raison de se plaindre d'a-

voir à parcourir une distance considérable pour tous leurs besoins.
CONSIDERANT que la Compagnie Dominion Rubber Co. Ltd assume à ses propres risques la circulation des piétons sur son pont et qu'une telle permission peut être enlevée à la suite d'accidents ou autres faits semblables;
CONSIDERANT que ce comité reconnaît que ce problème demande une solution immédiate parce que ce besoin est considéré comme très urgent;
CONSIDERANT que cette question d'un pont dans la paroisse Sainte-Paule a fait l'objet de promesses répétées de la part du Conseil précédent et plus particulièrement des nouveaux édiles;
Il est alors proposé et adopté à l'unanimité par tous les membres présents à cette assemblée que ce comité recommande fortement au Conseil Municipal de la Ville de Saint-Jérôme de faire toutes les démarches nécessaires pour la construction immédiate d'un pont à la rue Scott et de bien vouloir considérer la présente résolution comme représentant le sentiment général des citoyens de la paroisse Sainte-Paule.

Que copie de cette résolution soit transmise par les autorités Municipales à Monsieur le député du comté de Terrebonne à la Législature Provinciale.
LE COMITÉ DES CITOYENS DE LA PAROISSE STE-PAULE par: Armand Desjardins, prés. Albert Ménard, secrétaire. Vraie copie: A. Ménard, sec.

(suite de la page 3)
maintenant poursuivre leurs études classiques pour une somme aussi modique, \$125, par année environ, alors qu'ailleurs, les parents doivent verser quatre, cinq et même six cents dollars.

MAKUMRIPTON

DESSINATEUR
TAILLEUR

Réal Gougeon, Représentant
Tél.: 5969
554, RUE ST-GEORGES,
ST-JEROME

L'oeuvre de notre Externat portera ses fruits: elle rehaussera le niveau intellectuel et culturel de notre ville sans compter qu'elle aidera à la formation d'hommes qui seront les dirigeants de demain, de missionnaires qui iront porter aux quatre coins du monde la lumière de la civilisation et de la foi chrétienne. Je vous assure de mon entier dévouement à la cause qui nous est si chère."

LE DR LAPOINTE

"Le témoignage d'appréciation que vous venez de nous donner, Mgr Dubois, est tellement sincère et vient d'un cœur tellement content, heureux et ému, qu'on doit l'accepter et le passer sans commentaire," dit le Dr Rosaire Lapointe, président du club Richelieu. "Je puis vous assurer," continua-t-il, que ces souscriptions ont été versées avec plaisir et une grande joie par tous les membres."

L'ABBE THEORET

"Devant des gestes aussi généreux", dit le Supérieur de l'Externat appelé à dire quelques mots, devant cette charité si prompt et si intéressante, nous sommes obligés de nous réjouir du fait de n'être pas pas protégés dans la province de Québec, nous de l'enseignement secondaire. La revue Relation (excellente revue mensuelle éditée par les Pères Jésuites à Montréal, N.D. L.R.) a écrit que le club Richelieu-St-Jérôme était le fondateur de l'Externat Classique; ce soir, on peut dire que cela est encore plus vrai. Mgr Dubois nous faisait remarquer tout à l'heure, poursuit l'abbé Théoret, que le passage de Mgr Kiwanuka dans St-Jérôme avait laissé des traces sensibles; je puis vous dire que sa visite à nos élèves leur a laissé une profonde impression, si bien que plusieurs m'ont dit en confiance qu'il voulait devenir missionnaire pour prêter main forte aux missions d'Afrique.

L'ABBE COMTOIS

L'abbé Robert Comtois, vice-supérieur et directeur de l'Externat, remercie également les membres du club Richelieu pour leur grande générosité. "Il y a un an et demi, dit-il, je ne savais que je serais appelé à venir m'installer à St-Jérôme avec l'Externat Classique, et j'admire les jérômien et les membres du Richelieu. Je vous remercie de tout cœur de votre beau geste, et j'ose croire que vous me considérez maintenant comme un vrai jérômien. Je vous assure de mon entière collaboration dans cette oeuvre de l'éducation de nos jeunes jérômien."

En terminant, M. Anthony Lessard, vice-président du Richelieu et ancien conseiller municipal de St-Jérôme, ajoute quelques mots. Il dit que c'était là le vœu de Mgr Charbonneau de voir des geste qui vous portera chance et daire devenir plus accessibles à tous. Il est très heureux de voir que le rêve de tous les jérômien est maintenant en bonne voie de réalisation complète et que St-Jérôme possède aujourd'hui un Externat Classique.

RADIO

VENEZ VOIR NOTRE GRAND CHOIX DE RADIOS!

Prix : \$23.95 et plus

- MACHINES A LAVER • POELES
- RADIATEURS • REPASSEUSES
- ACCESSOIRES "NORTHERN ELECTRIC"

C.-H. LANE
Votre vendeur Northern Electric
Tél.: 3696 967 rue Labelle

LE CIVISME
c'est une foule de petites choses!

Faites vos emplettes de Noël de bonne heure

Préparez votre liste de cadeaux dès maintenant—et faites vos emplettes de bonne heure. La tâche vous sera ainsi beaucoup plus agréable! Vous aurez un bien plus grand choix de marchandises et vous éviterez les foules. D'autre part, vous faciliterez les choses à ceux qui n'ont pas l'occasion de faire leurs emplettes de Noël maintenant —et vous ferez certainement preuve de "CIVISME".

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING
THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité la meilleure des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada!

LA MAISON...

LORRAIN AUTO LTEE

a le plaisir d'annoncer à sa clientèle l'ouverture de son département de services dans son nouveau local situé au coin des rues ST-GEORGES ET VAILLANCOURT, sous la surveillance de M. J.-A. Lecouédic qui compte plus de 26 ans d'expérience dans la réparation de l'automobile.

Comme nous sommes à la veille de l'hiver et de ses intempéries il serait sage de venir dès maintenant nous consulter sur la mise au point à faire sur votre auto.

LORRAIN AUTO
LTEE
Département de service
AVENUE VAILLANCOURT ET ST-GEORGES
Tél.: 4743 - 3551 - 3552
Distributeur autorisé

PIECES ET ACCESSOIRES APPROUVES PAR L'USINE
BUICK - PONTIAC - G.M.C.

— GRAISSAGE — — LAVAGE — — PNEUS —

Ferulant
Tél. 3459
Pour
le collègion
"REMINGTON"
"RAND"
Location — Vente
— Réparation —
BIJOUTERIE BENOIT ENRG.
285 rue St-Georges St-Jérôme



L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES



LES MEILLEURS PRIX
EN VILLE
Chez HARRY
Le plus grand choix
de St-Jérôme
Tél. 3463
328, rue St-Georges St-Jérôme

Vendredi le 18 novembre 1949 Page 3

D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

"JEROMIADES"
Il est très surprenant de constater que le chef de Police, M. Latour, n'a même pas été consulté par le Conseil municipal de St-Jérôme lors des dernières négociations avec la Fraternité Canadienne des Policiers en vue de la signature d'un nouveau contrat collectif. Parce qu'ils sont échevins, plusieurs ont l'audacieuse prétention de croire qu'ils peuvent à eux seuls mener les affaires de la ville sans consulter les chefs de départements qui ont tous pourtant une longue expérience des rouages de l'administration municipale.

Il y a environ un mois, le Conseil, lors d'une séance régulière, s'opposait formellement, apparemment, à accorder la permission à un marchand de patates frites d'opérer dans le centre de la ville. Et voici qu'on voit apparaître la même voiture au coin de la rue Parent et St-Georges, place au meilleur endroit pour nuire à la circulation et pour empoisonner le centre de la ville. Pourquoi ce changement si subit? Quelle flûte le marchand a-t-il fait jouer pour attirer la majorité du Conseil? ... Nous avions espéré que le régime des patates frites dans St-Jérôme touchait à sa fin; il semble que ce maudit commerce reprend de plus belle, empoisonnant notre population, jeune et vieille!

Une économie que pourrait réaliser la Ville serait de changer l'automobile de Radio-Police à tous les ans et de ne pas attendre que la voiture de M. Latour tombe en ruines! Quand nous voyons passer ce pauvre chef dans son petit "berlin", nous demandons à saint Christophe de le protéger! ... En renouvelant ainsi une voiture chaque année, le quatuor pourrait commencer à pratiquer cette politique d'économie qu'il réclame à grands cris à l'hôtel de ville!

La Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme compte maintenant cinq ans d'existence; elle a fêté cet anniversaire avec éclat en donnant un coquetel en fin de semaine dernière. Nous présentons nos meilleurs vœux à ce jeune mais actif corps social jéromien, et nous espérons qu'ils continueront d'être cette école de formation sociale pour nos jeunes gens. Le jeune commerce a accompli un magnifique travail dans St-Jérôme et on lui doit d'avoir mis de l'avant l'idée de la construction d'un arena dans notre ville. Longue vie et succès à la jeune Chambre de Commerce de la "Reine du Nord"!

La nouvelle administration municipale va-t-elle couper le budget du département de Police et d'Incendie sous prétexte que des villes comme Granby, Drummondville ou Joliette bouclent leurs dépenses avec un budget moindre. Il ne faudrait pas oublier que la situation géographique de St-Jérôme, au centre de la région touristique la plus achalandée du pays, en été comme en hiver, requiert un nombre de constables plus considérable à cause du service d'ordre à établir. Et tous savent que le chef Latour n'a pas trop de ses hommes sur fins de semaine!

Les citoyens de Ste-Paule veulent avoir leur pont et ils le méritent aussi. Les gens qui habitent sur la rive ouest de la rivière du nord dans cette nouvelle paroisse jéromienne, ont un très long trajet à faire pour gagner la rive opposée; le pont Vanier est l'endroit le plus près de Ste-Paule comme moyen de communication des deux rives, et il est situé presque au centre de la ville. Nous espérons que les démarches qu'entreprendront un groupe de citoyens de Ste-Paule de concert avec les autorités municipales auprès du député provincial donneront d'heureux résultats. Le pont de Ste-Paule est aujourd'hui indispensable.

La lettre ouverte publiée dans notre journal la semaine dernière à propos de la livraison du lait en double le samedi dans notre ville a eu son écho au Conseil municipal lundi. L'inspecteur sanitaire, M. Clark, a en effet déclaré qu'il n'y avait aucun danger pour la population de garder du lait pour deux jours. Le conseiller St-Vincent a fait remarquer, appuyé par son collègue M. Chartrand, que ceux qui n'ont pas de glacière peuvent avoir de la difficulté à garder leur lait frais durant deux longues journées, surtout durant les journées tièdes de l'automne. On a suggéré aux laitiers de ne commencer cette livraison en double du samedi que le 1er décembre jusqu'à la fin de mars.

Où l'enquête Chartrand sur les dépenses faites à date de l'emprunt de \$816,300 mènera-t-elle? Trouvera-t-on que MM. Lessard, Lauzon et Dunnigan ont mis de l'argent dans leurs poches? Si c'est cela qu'on veut savoir, pourquoi ne pas le dire franchement? ...

Pourquoi le quatuor municipal ne veut-il pas permettre à leurs collègues Lebeau et Giraldeau d'abolir immédiatement la taxe locative? Pourquoi veut-on consulter Québec avant de rejeter cette taxe? On veut bien croire, messieurs du quatuor, que Duplessis est peut-être bon... dans son genre, mais le premier ministre ne peut toujours pas abolir la taxe locative à St-Jérôme! Alors, où veut-on en venir en retardant l'abolition de cette taxe que l'ancienne administration avait imposée comme mesure d'urgence? Il faut croire, comme disait l'échevin Giraldeau au Conseil lundi dernier, que nous avons affaire à une clique bleu, blanc, rouge!

L'échevin Chartrand semble avoir bien peur d'un déficit dans les affaires municipales cette année. Comme lui faisait remarquer le maire Nantel, on a vu des gros déficits les années dernières avec l'administration du maire Charles Aubry. Pourquoi alors craindre un petit déficit cette année? Le premier magistrat a offert à M. Chartrand de mettre leur siège respectif en jeu pour voir si la population appuie la politique actuelle du quatuor à l'hôtel-de-ville! Ce dernier a évidemment refusé!

Marc Fortin

Le Richelieu donne \$7000 à l'Externat

LA GRANDE GÉNÉROSITÉ DE CE CLUB SOCIAL JÉROMIEN LUI DONNE DROIT AU TITRE DE CLUB-FONDATEUR DE L'EXTERNAT CLASSIQUE DE ST-JÉROME.

Remise du chèque lors du dîner hebdomadaire du club. — Allocations de Mgr Dubois, de MM. les abbés Théoret et Comtois, de M. A. Lessard et de M. J. C. Marchand. — Présidence du Dr Lapointe. — Générosité qui comble de joie les autorités de l'Externat.

Notre journal nous apprenait la semaine dernière que, dans un geste qui l'honore grandement, M. Hym. Grover, présidente Regent Knitting Mills Ltd, avait versé la généreuse somme de \$5,000.00 à l'Externat Classique de St-Jérôme pour la construction d'un local. Nous avons vu également dès les débuts de la campagne de souscription, Mgr Emile Dubois donner la magnifique somme de \$5,000.00; cette somme a d'ailleurs été suivie par la Fabrique de St-Jérôme qui y allait de \$25,000.00.

Voici maintenant que le club Richelieu - St-Jérôme qui ne compte que 32 membres, a remis, lors de son dîner hebdomadaire mardi soir dernier, au supérieur de l'Externat, M. l'abbé Victorien Théoret, la magnifique somme de \$7,000, contribution des membres du club et du club même. Et ce club social jéromien, avec la part énorme de travail et de collaboration qu'il a fourni aux autorités dans la fondation d'une maison d'enseignement secondaire à St-Jérôme, est considéré après la remise de cette importante souscription, comme le fondateur de l'Externat Classique de St-Jérôme. Il s'agit en effet de la plus grosse souscription que reçoit à date notre externat d'un groupe de citoyens jéromiens. Cela représente en moyenne une souscription individuelle de \$250.00 par membre. Il nous fait plaisir de féliciter chaleureusement les Richelieu de ce geste si enthousiaste et si généreux, digne de l'admiration de tous les jéromiens.

C'est M. Jean-Charles Marchand, protonotaire et président-fondateur du club Richelieu-St-Jérôme, qui a présenté lui-même le chèque à M. l'abbé Théoret, supérieur de l'Externat Classique de St-Jérôme. Il était l'organisateur en chef de la campagne de souscription chez les membres de cette association. "Il y a deux ans", a dit M. Marchand, "vous nous aviez manifesté le désir, Mgr Dubois, de nous occuper de l'Externat. Nous avons répondu à vos desirs et aujourd'hui nous sommes heureux de vous présenter les fruits de notre travail qui n'aurait pas été si efficace sans

vos aide précieuse. C'est ce soir le couronnement d'une entreprise que vous nous aviez confiée."

MGR DUBOIS

"Je suis très ému" dit Mgr Dubois invité par le président, le Dr Rosaire Lapointe, à dire quelques mots. "Je connaissais la générosité de vos membres, mais votre geste de ce soir dépasse toutes mes espérances. St-Jérôme a l'réputation d'être généreux" ajoutait-il "et vous maintenez merveilleusement cette réputation avec cette somme fabuleuse que vous versez à l'Externat ce soir. C'est une oeuvre que j'ai tant eue à coeur, et j'en suis d'autant plus heureux. Nous avons eu nos difficultés évidemment, mais elles ont été vite surmontées grâce à votre aide et votre appui, et tout cela a abouti à d'heureux résultats. Nous avons eu aussi une grande sympathie de la part de Mgr l'archevêque qui s'engageait même à voir les autorités provinciales afin d'obtenir l'octroi que l'on accorde généralement aux collèges classiques, octroi annuel de \$10,000. Et nous attendons d'autres souscriptions qui s'annoncent; je peux vous dire que nous recevons la sympathie de tous. La ville de St-Jérôme ne nous a pas refusé une souscription, mais a été dans l'impossibilité de faire quelque chose pour le moment parce que c'était illégal. On nous a montré beaucoup de sympathie. J'ai promis cependant à M. le Supérieur d'augmenter la souscription de la fabrique si la chose devenait nécessaire. Les finances de notre Fabrique sont excellentes, nous laissant un surplus à l'heure actuelle de quelque \$28,000. De cela vienne de la Fabrique, de la Commission Scolaire ou d'autres sources semblables, c'est toujours de l'argent de St-Jérôme qui servira au progrès et à l'avancement culturel de notre population."

"Vous nous tracez la voie", Messieurs du Richelieu, "ajoute Mgr le curé, "et nous suivons votre exemple. C'est d'ailleurs un geste qui vous portera chance et bonheur. C'est vraiment merveilleux pour nos jeunes de pouvoir

(suite à la page 2)

NOUVELLES DE LA LEGION CANADIENNE

Samedi soir à 9.00 hres P. M. le 26 novembre, nous aurons au local de la Légion Canadienne, rue Vaillancourt, la danse de la Ste-Catherine. Bienvenue à tous les légionnaires, les vétérans et le public jéromien.

Tous ceux qui ont assisté à la danse de l'Hallow'e'en se rappellent de l'entrain, de la gaieté et de l'esprit de camaraderie qui règne à la hutte; il est donc facile de prédire que la danse de la Ste-Catherine sera un autre grand succès. Espérons tous vous voir à la hutte ce soir-là.

La vente de coquelicots a rapporté la jolie somme de \$370.00.

FILM - DOCUMENTATION - SERVICE

GRANDE NOUVELLE
Après un an d'activités seulement, le CONSEIL DU FILM de Saint-Jérôme est en mesure de fournir à ses membres un équipement complet et tout neuf de machine à vues.

Pensez-y bien, dès aujourd'hui vous pouvez jouir d'un beau projecteur dernier cri!

Lors de sa dernière réunion, jeudi dernier, le Bureau de Direction du CONSEIL DU FILM décida l'achat d'un équipement complet pour projection lumineuse. La marque du projecteur est la "R.C.A." modèle 400. Comme preuve de bonne volonté et d'encouragement des nôtres, ce projecteur a été acheté chez M. Marcel Léonard, propriétaire d'"Autour du Monde". Voilà qui est à considérer.

Avant de vous présenter le film documentaire que l'on peut se procurer à la Cinémathèque du CONSEIL DU FILM, 156 rue Lavolette, il nous fait plaisir de rappeler à nos membres la prochaine REUNION GENERALE qui aura lieu JEUDI SOIR le 24 novembre, à 8 heures, dans la Salle du Collège. — Bienvenue à tous. — Soyez là!

RECHERCHE ATOMIQUE

Sommaire: Ce qu'est l'énergie atomique, les précautions avec lesquelles on l'étudie et ses utilisations diverses et probables. On visite le centre de recherches atomiques de Chalk River (Ontario) où les chercheurs s'exposent à des dangers si grands que des agents de sécurité sont là en service permanent. Déjà un sous-produit fournit un important outil de recherche: l'isotope radioactif qui en médecine sert à localiser et à aider la guérison du cancer. L'énergie atomique est une grande découverte; si l'homme l'utilise avec sagesse, il est assuré de vivre une ère de progrès, de prospérité et d'abondance.

Aperçu général: Dans les grandes forêts du nord de l'Ontario, couvrant une superficie de plusieurs acres, les laboratoires des recherches atomiques sont des plus modernes et des mieux installés. Le bombardement des atomes s'effectue à l'intérieur d'un bloc blindé de plusieurs tonnes de plomb et de béton. Dans l'entreposage et l'expédition des matières radioactives, on procède avec la plus grande prudence afin d'éviter des désastres.

Le Canada, principal producteur d'uranium, est une nation clé dans le développement atomique. A Great Bear Lake, dans l'Arctique,

Mariette est une petite vendeuse régulière de l'"Avenir du Nord"; pas très haute, elle trouvait cependant le moyen de vendre ses 30 copies par semaine; elle accompagnait son frère aimé, Yvon, âgé de 10 ans. Tous la connaissaient sur la rue St-Georges qu'elle arpente, sa pile de journaux sous les bras, un timide sourire sous ses petites lunettes, offrant "L'Avenir du Nord" aux passants qui s'arrêtaient en tirant sur ses petites tresses blondes.

Nous formulons des vœux sincères de prompt rétablissement à notre petit camélot, et nous demandons à ses clients hebdomadaires de prendre leur journal de son petit frère Yvon, en attendant son retour... dans quelque temps!

Ste-Rose
Le 7 novembre, est décédé, à l'âge de 56 ans, M. J-Arthur Desrochers, employé du C.P.R. Angus. Il était l'époux de Marguerite Jasmin.
Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier, à 9.30 heures, en l'église paroissiale de Ste-Rose.

POUR UN PONT A STE-PAULE

Voici le texte d'une résolution présentée au Conseil municipal de St-Jérôme pour la construction d'un pont dans cette paroisse de la ville:
Monsieur le Maire, Messieurs les Echevins, Conseil de Ville de Saint-Jérôme. Chers messieurs,
Pont Paroisse Sainte-Paule
Le Comité des citoyens de la paroisse Sainte-Paule, réuni en assemblée générale le 2 novembre 1949 a adopté unanimement la résolution suivante:

CONSIDERANT que ce comité a pour but d'étudier les besoins généraux de la population de la paroisse Sainte-Paule et de la Ville de Saint-Jérôme en général;
CONSIDERANT que depuis longtemps déjà la construction d'un pont dans la paroisse Sainte-Paule s'impose et devient de plus en plus nécessaire par l'accroissement sans cesse grandissant de la population;
CONSIDERANT que ce comité a été saisi de cette importante question et en a fait l'objet d'une étude sérieuse et attentive;

CONSIDERANT que chacun de ses membres, appelé à se prononcer sur le site de ce pont, a reconnu la nécessité de le construire à la rue Scott plutôt qu'à tout autre endroit et ceci pour les motifs suivants:

1. — Parce que le niveau du terrain est plus propice à la construction;
2. — parce que la Ville de St-Jérôme n'aura pas d'expropriation à faire concernant le terrain nécessaire pour aller de la rue Lavolette à la Rivière du Nord; suivant les informations que ce comité possède, le terrain serait réservé à cet endroit pour la construction du pont;
3. — parce qu'un pont à cet endroit serait d'une plus grande sécurité; il éliminerait en effet tout le trafic de la rue Saint-Georges;
4. — parce que la Ville de St-Jérôme n'aurait pas à débours des sommes considérables pour faire les abords du pont à la rue Scott, alors qu'à tout autre endroit elle serait dans l'obligation de le faire et ce à ses propres frais, le Gouvernement Provincial, dans l'octroi qu'il accorde aux Villes pour la construction de leurs ponts, n'alloue aucun montant pour les abords d'un pont;
5. — parce que la construction d'un pont dans une localité doit se faire surtout à l'endroit le plus propice au développement d'une paroisse, et on ne peut trouver d'endroit aussi convenable dans

cette partie nord de la Ville de Saint-Jérôme;
6. — parce que le sentiment général de la population demande qu'une telle construction se fasse définitivement à la rue Scott;

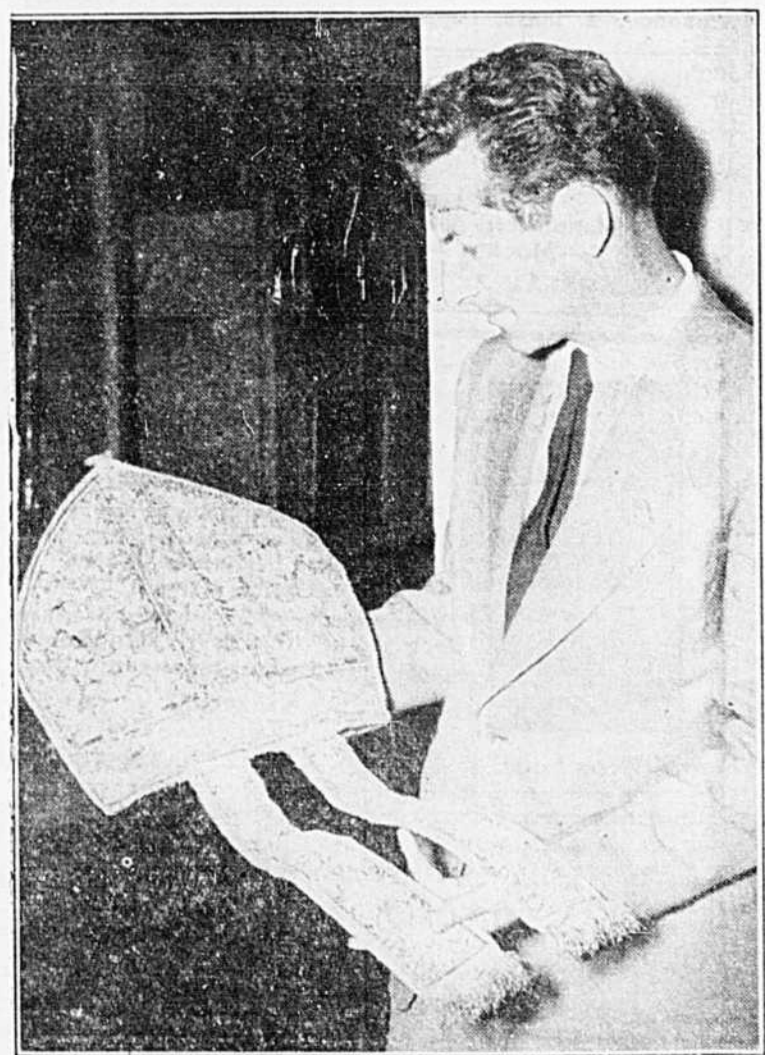
7. — parce que, toutes considérations faites, la construction d'un pont à la rue Scott ne coûtera pas plus cher et coûtera (suite à la page 2)

Sympathies

A une session régulière du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Jérôme, tenue le 7 novembre 1949, dans la salle ordinaire des délibérations dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, 280 rue Labelle et à laquelle étaient présents Son Honneur le Maire, Me Léopold Nantel, et MM. les Echevins G. Lapointe, G.-E. Girardeau, J. St-Vincent, A. S. Lebeau et A. St-Jean.
Formant quorum sous la présidence du maire,
LA RESOLUTION SUIVANTE A ETE ADOPTEE:
17.—Sympathies à Monsieur l'échevin Jos. Chartrand.
Proposé par M. l'échevin Lebeau et unanimement résolu.
Que les sincères sympathies des membres du Conseil soient présentées à Monsieur l'échevin Joseph Chartrand à l'occasion du décès de sa nièce Madame Roger Guindon.
Adopté.
Le Greffier.
(Signé) Oct. Tessier.
Je, soussigné, Oct. Tessier, Greffier de la Ville de Saint-Jérôme, certifie par les présentes que ce qui précède est un extrait véritable du livre des délibérations du Conseil municipal de la dite Ville, Volume 30, Page 40.
Le Greffier.
Oct. Tessier.

Faites ça... et vous vivrez!

La charité est patiente; la charité est bonne; elle n'est pas envieuse; la charité n'a ni jactance, ni enflure; elle ne s'irrite pas, elle ne garde pas rancune du mal; elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle met toute sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. (1 Cor 13, 4-7)
L'Amour suffit à tout, car elle suppose toutes les autres vertus. Voilà ce qui fait que la Charité n'est pas une vertu, mais la vertu. (Texte préparé par la Société catholique de la Bible)
PAGE 3 — A



On voit ici l'artiste radiophonique, M. Jean-Pierre Masson, examinant la mitre de Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France. Cette relique est précieusement conservée au musée de l'Université Laval. M. Masson a visité le séminaire de Québec, tout récemment, afin de s'inspirer pour l'interprétation du rôle de Mgr de Laval, dans la série d'émissions intitulée "Le ciel par-dessus les toits", que le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne présente tous les dimanches, de 5h. à 5h.30, sur le réseau français de la Société Radio-Canada. Les textes de ce drame historique sont de M. Guy Dufresne, et la réalisation, de M. Guy Mauffette.

Examen de la vue 4755 Exercices visuels
L. P. RAYMOND, O.O.
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
professeur à l'Université de Montréal
348 ST-GEORGES ST-JEROME

Machines à coudre SINGER
Modèles pour Machines tous genres d'ouvrages, neuves et usagées.
Complètes avec tables à moteur individuel. Jusqu'à 12 mois pour payer. Entière garantie.
UNION FACTORY SUPPLIES CO.
3531, ST-LAURENT, MONTREAL, B.A. 1372 MA. 6447

Une Lubrification Régulière...
et un "resserrage" vous épargneront

Vous roulez avec plus de plaisir dans votre voiture et vous épargnez de l'argent, si vous nous confiez dès maintenant votre auto pour un graissage complet. N'oubliez pas que lorsque ce sont nos mécaniciens qui font le travail, vous pouvez être sûr qu'il est bien fait.

... et nous verrons à ce que tout soit en ordre SOUS la voiture!

Nous ferons l'examen des jumeaux de ressorts, des boulons en U, des amortisseurs, des boulons de la carrosserie et des ailes, et de tous les autres organes qui pourraient avoir besoin d'être serrés ou remplacés. Un peu de soin aujourd'hui vous évitera peut-être des réparations plus tard.

L.-O. Bélair
Distributeur: Plymouth - Chrysler - Fargo
201 RUE ST-GEORGES TEL: 4351 ST-JEROMES, P. Q.
DISTRIBUTEURS DE PIÈCES ET ACCESSOIRES CHRYCO

LITTERATURE

AU FIL DES SOUVENIRS

... "LES FILLES D'ISABELLE" ...

"LE QUATUOR A CORDES JEROMIEN"

Il y aura 15 ans le 12 août 1950, je recevais une invitation pour un concert donné par le Quatuor à cordes Jérémien, avec le concours de MM. Charles Auguste Provost et Guy Michaud.

Les membres du Quatuor: Henri Prévost, premier violon, Yvon Moranville, second violon, William Eykel, alto et Léandre Prévost violoncelle. Léandre Prévost, directeur, Charles Auguste Provost, d'Ottawa, piano et Guy Michaud, contrebasse.

Le programme, comprenant des oeuvres de Haydn, Mozart et Beethoven, avait été enlevé avec brio. On y avait ajouté un ensemble tzigane en interprétant les Valses du Danube Bleu de Johann Strauss, et les Danses Hongroises nos 3 et 6, et 7 et 8, de Brahms.

Le public, nécessairement restreint, vu l'exiguïté de la salle, n'eut que des éloges pour les instrumentistes, la critique aussi. Malgré tout, si je ne m'abuse, ce fut le dernier concert par le Quatuor, qui nous en donnait depuis deux ou trois saisons, à l'époque des vacances.

Et ceci me remet en mémoire quelques concerts que nous avions à Saint-Jérôme, il y a quinze ans et plus, concert donné par des Jérômiens.

D'abord, ce furent, il y a vingt ans et plus, les concerts donnés au collège, sous la direction du regretté Paul Deschambault, "Paulette" pour les intimes. Ces concerts faisaient salle comble. Outre les élèves du collège, M. Deschambault réunissait sous sa baguette, probablement pour donner de l'assurance à ses élèves, "d'anciens élèves", quelques-uns même "très" anciens. Qu'importe, c'étaient de beaux, de très beaux concerts, auxquels nous, les petites filles, nous révisions longtemps d'avance! Par amour uniquement de l'art, je suppose.

Parmi les musiciens de ce temps là, je situe M. Pilon et ses trois fils, Amaury, André, Bernard, M. Alphonse Bourbeau, ses fils Conrad et René (son épouse était professeur de piano) les quatre frères Deschambault, Paul, Emile, René et Florent, René Gascon.

Il y avait aussi des concerts de fanfare, mais de ceux-là, probablement parce qu'ils faisaient plus de bruit dans cette salle d'à peu près trois cents sièges, je ne m'en souviens que vaguement.

Nous avons eu des concerts en plein air, au parc Labelle. Je me souviens d'un jour de St-Jean-Baptiste, où dans l'enthousiasme général, un étudiant, Jean-Charles Marchand, avait interprété pour la première fois en un pareil concert, "La Jérômiennette", composition, paroles et musique, de l'un des nôtres, J. J. Grignon. L'air était chantant, l'interprétant avait une belle voix, disait bien, il dut biser la foule reprit le refrain. Lionel Bertrand, qui était à mes côtés, en avait été tout inspiré pour l'une des chroniques de "L'Avenir" de la semaine suivante.

C'est si près et déjà si loin tout ça. St-Jérôme n'était qu'une "petite poignée" de gens. Nous nous connaissions tous, nous étions sûrs de toujours retrouver les mêmes figures aux mêmes endroits. Ce n'était pas plus agréable qu'aujourd'hui, c'était simplement différent.

CHANTAL

M. et Mme Maurice Hébert (Monique Harnois) dont le mariage a eu lieu récemment en l'église Notre-Dame Auxiliaire de Verdun.

M. Maurice Hébert est le gérant du Magasin Exclusif situé sur la rue Labelle à St-Jérôme.

(Photo Casavant)



BEURRE ET CREME GLACEE

- Surveillez nos annonces.
- Produit de haute qualité.
- Encourageons les nôtres

Crèmerie de Terrebonne

Athanase Comtois, prop.

Tél. 603 r 31

Terrebonne, P. Q.

(Ind.)

A SAINT-JEROME

VISITEZ
MADEMOISELLE

EVA BOUCHARD

Marchandise à la verge — Coupons de toutes sortes

Vous pouvez vous procurer une qualité supérieure et à très bon prix dans du matériel à robes et costumes. Coton, soie, jersey, chiffon, etc.

253 rue St-Georges

Saint-Jérôme

Tél. 3826

(7-5-50)

Critiques

Il est tout de même réconfortant de constater jusqu'à quel point la critique a pu être unanime chez nous devant ce qui avait la prétention d'être une Cathédrale alors qu'il ne s'agissait même pas d'une chapelle.

Avant même que Jean Desprez eût fait lever le rideau devant sa cathédrale, tout le monde pensait à Debussy et se demandait si la création théâtrale de notre auteur s'inspirait de celle que le célèbre Claude de France avait englobée dans la beauté.

La scène n'a présenté que l'englobement d'une chose qui n'avait pas de nom.

Mon propos toutefois n'est pas de suivre une oeuvre ratée et de la commenter. Que Madame Jean Desprez ait subi un éreintement en règle parce qu'elle a fait du mauvais théâtre, cela peut arriver tous les jours, sinon ici, du moins ailleurs. Les faillites font partie de la règle du jeu. Il est vrai que celle-ci est de première grandeur.

Ce qui dépasse ici l'auteur et sa pièce, c'est l'unanimité et la franchise de la critique. Pour une fois elle a abandonné le ton des sermons paternelles et elle s'est servie du fouet. A tel point que l'auteur justifié s'est lamenté publiquement.

Il y a dans les milieux radio phoniques et journalistiques de petites amitiés qui font que souvent on se protège. Les relations quotidiennes établissent des contacts qui deviennent gênants quand il s'agit de dire la vérité. Il suffit pour se convaincre de cette assertion de voir avec quelle patience on endure les sornettes radiophoniques d'une nullité et d'une insipidité générales. Le silence se fait dans la critique alors que sa voix devrait être assez forte pour étouffer ces bruits qui aveuglent notre radio.

Or, voici que la critique vient de faire entendre ses rugissements. Elle a mis de côté les précautions oratoires pour appeler les choses par leur nom. Valdombre a dû rire de voir les autres prendre son style et son encre; il n'était plus seul. Aussi fallait-il, pour que le tableau soit complet, qu'il y ait lui-même rugir devant le miroir que tant de nos actrices sans métier parfument à coeur de jour.

Métié plus étonnant, dans tout cela, c'est de découvrir des chefs-d'oeuvre de critique à l'occasion d'une sottise théâtrale. L'une a donné naissance aux autres. Pour n'être pas en reste disons que grâce à la critique, notre littérature n'a rien perdu dans le désastre littéraire de l'heure.

Après avoir enregistré ce sur-saut de nos critiques, il devient moins facile de comprendre leur bienveillance toute familiale pour une oeuvre récente qui fait beaucoup de tapage. Ils ont, en faisant l'analyse de ce roman, accumulé tant de réserves que cela suffisait à faire conclure au pire, mais leurs conclusions à eux furent en faveur de l'auteur. Les lecteurs en ont un peu abusés. Il aura fallu autant de franchise dans ce que dans celui de La Cathédrale.

Cette défaillance provient sans aucun doute de l'effort épuisant qu'ils ont dû accomplir en assistant à une représentation du drame desprezien.

G.-E. L.

Le magistrat...

(suite de la page 10) d'Argenteuil par des routes impraticables pour être de la fête et assister à mon assermentation.

Le magistrat Héon termine en disant que nos lois, faites par les législateurs chrétiens, sont appliquées par des juges chrétiens. Il ajoute que sa nouvelle fonction ne lui cause aucune appréhension parce que nos lois réconfortent avec leur morale. Enfin il demande à la Sagesse divine de l'inspirer pour que ses décisions soient toujours sages tout en demeurant humaines.

Sur le banc, se trouvaient les magistrats Jules Poisson, T. A. Coonan, Victor Chabot, René Lippé, Aristide Brossard et J.-E. Cadotte; le juge en chef Edouard Archambault, des Sessions de la Paix; les juges Irénée Lagarde, Oscar Gagnon, C.-E. Guérin, Guy Guibault et Philémon Cousineau, de la Cour supérieure. Dans la salle archie comble, nous avons remarqué le record en chef Roland Paquette, le record Pascal Lachapelle, Me Emile Poissant et syndic du Barreau, Me Maréchal Nantel, c.r., bibliothécaire du Barreau; le juge Herman Barrette; Me Léopold Nantel, c.r., maire de St-Jérôme, en Terrebonne; Me Mario Beaudry, c.r., Mes Paul Larose, Jean Guérin, Lucien Thinel et Lagarde du Barreau des Laurentides, et Mes Dollard Dansereau, c.r., Re-

MUSIQUE

MONDANITES

RECEPTIONS

Samedi soir dernier, le président et les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Jérôme recevaient de six à huit, à un coquetel, en la salle de l'Hôtel de Ville. On remarquait: M. Lionel Bertrand, M.P., M. J. L. Blanchard, M.A.L., M. le maire Léopold Nantel, ainsi que tous les présidents de la Chambre Junior qui se sont succédés depuis sa fondation, accompagnés de leur épouse: Me Lucien Thinel, président-fondateur et Madame Thinel, MM. et Mmes Henri Prévost, François Marchand, Maurice Girard et Roland Cadioux, le président actuel, M. Bernard Parent et Mlle Maryellen Brosseau.

M. et Mme Armand Fleury recevaient samedi soir dernier, les invités étaient: MM. et Mmes André Favreau, Paul Beausjour, Marc Fortin et Paul Gagnier.

DEPLACEMENTS

Assistaient à l'assermentation du magistrat Georges Héon, à Montréal, au début de la semaine: M. le juge Hermann Barrette, Me Léopold Nantel, C.R., Me Lucien Thinel et Me Jean Guérin, de Saint-Jérôme. M. Paul Larose, de Sainte-Thérèse de Blainville, Me Mario Beaudry, de Ste-Agathe des Monts, et Me Lagarde, de Lachute. M. et Mme Jean Hébert, de

Montréal, étaient les invités de M. et Mme Armand Parent, en fin de semaine dernière.

Mme Lemay, de Montréal, a passé quelques jours chez sa soeur, madame Gaetan Teasdale, de Saint-Jérôme, la semaine dernière.

Me Raymond Raymond et M. Louis Nicolas sont actuellement à la chasse à leur camp "Chummy", à Saint-Adolphe d'Howard.

Madame J. R. Brais, de Montréal, a fait un court séjour à St-Jérôme, la semaine dernière.

M. et Mme Vianney Vallancourt étaient de passage à Saint-Jérôme, en fin de semaine.

NAISSANCES

A M. et Mme Sylvio Samson (Cécile Fréchette), le 10 novembre dernier, est né un fils baptisé le 13 sous les prénoms de Joseph, Sylvio, Danius, Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme Danius Glenson, oncle et tante de l'enfant; porteuze, Mme Léopold Charette. M. Samson est promoteur de lutte à Montréal et à St-Jérôme.

Nos félicitations.

A St-Eustache, le 11 novembre, à M. et Mme Georges Duhaime (Lucienne Laliberte) est né un fils baptisé le 13, Joseph, Jean Odilon, Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Dupuis; porteuze, Mme Charles Laporte, grand-mère de l'enfant.

PROGRAMME DE MLE EDNA PHILLIPS, LE 22 NOV., AU REX

"Oh, Had I Jubal's Lyre", George Frederick Handel: (Extrait de "Josué").

Cet air extrait de l'un des oratorios les moins connus de Handel est basé sur le texte suivant: "Si j'avais la lyre de Jubal, je souhaiterais jouer des hymnes comme les siens; si j'avais la voix de Miriam, je me réjouirais à chanter comme elle".

Airs—Ah, non credea mirati Ah, non giunge: de "La Sornambula", Vincenzo Bellini. Alors qu'elle marche dans son sommeil Amina est surveillée par son amant Elvino qui la croit infidèle. Elle chante pour elle-même une tendre et mélancolique mélodie: "Ah, non credea mirati" dont le tragique traduit la souffrance qu'elle ressent d'être abandonnée de son amant, méprisée par ses amies et éloignée de son trop court rêve de bonheur. Tenant les fleurs qu'Elvino lui a données, elle pleure: "Ah, devez-vous vous faner, douces fleurs, oubliées du soleil et de la pluie? Vous êtes passagères comme l'amour qui vient et va en une seule brève journée. Puisse mes pleurs vous redonner la vie, bien qu'elles soient impuissantes à raviver l'amour perdu".

Emu à la fois par la joie et par le chagrin, Elvino se précipite vers Amina. Elle se réveille et le trouvant à ses pieds, elle exprime son bonheur dans un air plein d'éclat et de tendresse, "Ah, non giunge".

Mlle PHILLIPS — III — Air — Regnava nel silenzio, extrait de "Lucia di Lammermoor", Gaetano Donizetti. La scène se passe dans un parc près du château de Ravenswood. Lucie, en compagnie de sa suivante Alice, attend Eduardo près de la fontaine. Le lieu de leurs rendez-vous quotidiens. Elle raconte à Alice la sombre légende de Ravenswood, celle de la fontaine hantée d'où apparaît le fantôme d'une femme que poignarda son amant. Le fantôme a annoncé à Lucie, l'approche

"Bonjour, joyeux gazouilleurs! Eveillez tout l'univers, amants et poètes! Mais prenez garde aux filets que l'on tend pour vous prendre!"

Trois chansons, Henri Pierné. La plus douce des chansons est celle des bergers, la plus joyeuse est celle des oiseaux, la plus charmante est celle de l'amour.

Le Rossignol, Alexander Alabieff-La Forge Rossignol, ne me laisse pas pleurer seule. Chantons ensemble des chants de tristesse et d'amour malheureux. Laisse-moi rêver que ta voix est celle de mon amant, maintenant parti. Ah, chante, beau rossignol.

Mlle PHILLIPS — III — Air — Regnava nel silenzio, extrait de "Lucia di Lammermoor", Gaetano Donizetti. La scène se passe dans un parc près du château de Ravenswood. Lucie, en compagnie de sa suivante Alice, attend Eduardo près de la fontaine. Le lieu de leurs rendez-vous quotidiens. Elle raconte à Alice la sombre légende de Ravenswood, celle de la fontaine hantée d'où apparaît le fantôme d'une femme que poignarda son amant. Le fantôme a annoncé à Lucie, l'approche

d'un terrible danger. Cet air, le premier chanté par Lucie au cours de l'opéra, laisse présager le drame qui mettra fin aux amours de Lucie et d'Eduardo. Mlle PHILLIPS Entr'acte — IV — L'entrée de la Reine de Saba (Extrait de "Salomon"), Handel La plus que lente, Debussy. Caprice italien, Poulenc. M. PRICE — V — Le Colibri, Ernest Chausson Ernest Chausson fut un élève de César Franck et comme son maître, il fut d'une nature très sensible et plutôt timide. Le peu d'empressement qu'il mit à faire connaître ses oeuvres fit que, de son vivant sa musique ne fut guère familière qu'à un petit groupe d'intimes. "Le Colibri" est une mélodie aérienne, légère et gracieuse comme le vol d'un oiseau.

Le Fil du Roy, Vieux folklore français, par Lucien de Flagny

Dans le style simple et pur du folklore français, une jeune fille énumère tous les riches présents qu'un roi pourrait offrir à sa dame. Bien que son jeune amoureux ne possède aucune de ces richesses, elle le préfère à tous.

Chère nuit, Alfred Bachelet Douce est l'heure qui va venir! Chère nuit, dans ta gloire sereine, étend ton manteau d'argent sur toutes choses. Poupee valsante, Eduard Poldini La gracieuse et délicate musique que Poldini écrit pour le piano sous le titre de "Poupee valsante" a été transcrite pour voix par Frank La Forge sur un poème de Georges Toupin: Poupee charmante de grâce divine.

Ah, continue de nous charmer! Mlle PHILLIPS — VI — Chère maman Mélodie du folklore polonais The Bird John Duke Air — Ombre légère (Extrait de "Dinorah") Giacomo Meyerbeer

Dinorah, erre dans la forêt en quête de son amant. Dans le clair de lune, elle danse avec son ombre et chante avec la tragique sérénité de ceux qu'a quittée leur raison.

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Chère maman Mélodie du folklore polonais The Bird John Duke Air — Ombre légère (Extrait de "Dinorah") Giacomo Meyerbeer

Dinorah, erre dans la forêt en quête de son amant. Dans le clair de lune, elle danse avec son ombre et chante avec la tragique sérénité de ceux qu'a quittée leur raison.

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

Mlle PHILLIPS — VII — Le cinquième... (suite de la page 10) ses en application par cette compagnie. La ligne d'assemblage et l'atelier de réparations surtout, ont été l'objet d'un vif intérêt chez les visiteurs.

L'assemblée générale de mercredi comportait un agenda très chargé. A part une résolution concernant le maintien de la bibliothèque municipale, et la ratification d'une résolution du conseil d'Administration relative à la livraison à domicile par les Compagnies de chemin de fer, les sujets discutés et les rapports sou-

CHANTS LAURENTIENS

... APOTHEOSE ...

Tout le ciel est en feu. C'est un feu rose, un feu d'encens, qui éclaire la ville et la rend belle comme une chapelle.

Mon église sainte du sang. Ses pierres sont toutes bourrées d'azore.

La masse de porphyre et d'or semble prête à tomber dans la rue en bille gigantesque, dans l'allée du temps.

Les arbres nus jettent des fils d'araignée sur l'astre-roi. Ils lui donnent même une barbe de bourgeois matinal allant à la messe.

Dans un peuplier, le seul arbre à garder ses feuilles les oiseaux, à la centaine, turlutent, se becotent, se tassent et préparent l'envahissement des nids pour l'an qui vient.

L'aurore! Elle est belle dans chaque hameau, chaque village et chaque ville de ma province.

Ce même soleil joue dans le clocher de ma place natale. Ses rayons rebondissent en balle dans le parc Labelle.

La rivière du Nord coule en mercure épais et laisse une brume blanche monter, monter, en prière matinale sur la reine des Laurentides.

Oh! si le curé Labelle était là pour admirer le beau spectacle.

Il cacherait sa pipe dans la poche de sa soutane aussi grande que son coeur et rendrait grâce à Dieu qui nous donne un si bel automne.

C'est l'apothéose de la nature repue avant l'hiver. C'est l'apothéose de la vie avec cette jeunesse courrant au collège, au couvent.

C'est l'apothéose de la moisson avec les granges pleines, les greniers alourdis de grain et qui permettront à tous les fermiers du Nord de passer un hiver de repos.

ADOLPHE NANTEL.

mis eurent trait surtout à la régie interne de la Chambre. On a pu remarquer toutefois la chaleur avec laquelle les membres défendaient leurs opinions et leur désir de respecter la procédure d'une assemblée. Ce seul fait suffit à dénoter que la Chambre atteint son but de formation.

La soirée de jeudi était libre. Un tournoi de quilles avait été organisé parmi les équipes formées de membres de la Chambre. André Barrette remporta les honneurs du plus haut pointage.

Les prix accordés à l'occasion de ce tournoi le furent par la Maison Tamillia.

Une cérémonie, nouvelle à la Chambre, se déroula vendredi. Le bureau de direction eut l'excel-lente idée de ne pas laisser passer inaperçue l'admission de nouveaux membres au sein de la Chambre. Il a donc inauguré cette année, une cérémonie d'initiation. L'initiation de Ph. Lauzon, André Lauzon, Maurice Huot, Robert Leduc, Hubert Nicolas, Wm (Billy) Topp, André Dunnigan, et de B. Polsky fera donc épou-der dans les annales de la Cham-

bre. On dit que tout s'est passé à merveille.

Une semaine bien remplie veut qu'elle soit clôturée de façon éclatante. A l'honneur de la Chambre de Jeunes, la réception de samedi dernier, fut un réel succès.

Au delà d'une centaine de personnes ont répondu par leur présence à l'invitation de la Cham-bre. Parmi les personnalités présentes on remarqua: M. Lionel Bertrand, député à la Chambre des Communes, Me J.-L. Blanchard, membre de l'Assemblée législative, Son H. le juge H. Barrette, Me Léopold Nantel, maire de St-Jérôme, M. Alfred Langlois président honoraire de la Cham-bre de Commerce des Jeunes, Me Lucien Thinel, Me Henri Provost, Messieurs François Marchand, Maurice Girard et Roland Cadioux, ces derniers, anciens présidents de la Chambre. Sur l'invitation de M. Bernard Parent, président actuel, ces personnes ont porté tour à tour la parole. Un joli cadeau fut offert à chacun et de B. Polsky fera donc épou-der dans les annales de la Cham-

bre. On dit que tout s'est passé à merveille.

Une semaine bien remplie veut qu'elle soit clôturée de façon éclatante. A l'honneur de la Cham-bre de Jeunes, la réception de samedi dernier, fut un réel succès.

Au delà d'une centaine de personnes ont répondu par leur présence à l'invitation de la Cham-bre. Parmi les personnalités présentes on remarqua: M. Lionel Bertrand, député à la Chambre des Communes, Me J.-L. Blanchard, membre de l'Assemblée législative, Son H. le juge H. Barrette, Me Léopold Nantel, maire de St-Jérôme, M. Alfred Langlois président honoraire de la Cham-bre de Commerce des Jeunes, Me Lucien Thinel, Me Henri Provost, Messieurs François Marchand, Maurice Girard et Roland Cadioux, ces derniers, anciens présidents de la Chambre. Sur l'invitation de M. Bernard Parent, président actuel, ces personnes ont porté tour à tour la parole. Un joli cadeau fut offert à chacun et de B. Polsky fera donc épou-der dans les annales de la Cham-

(Comm.)

Pour vos cadeaux
WILLIE GIROUX
Bijouterie diamantaire
MONTRES "BULOVA", "GLADSTONE"
et "WALTHAM"
TEL. 478
461, rue St-Georges ST-JEROME

Ici Radio-Canada

LES PRELUDES DE CHOPIN A RADIO-CANADA

Le prochain récital du Cycle Chopin, qui se poursuit à Radio-Canada, sera consacré aux Préludes, et Neil Chotem en sera l'interprète vendredi, le 25 novembre, à 10h.30 du soir.

Les critiques prédisent à Neil Chotem la plus brillante carrière. La suite de ses récents concerts, certains l'ont même classé parmi les meilleurs pianistes. Radio-Canada lui a encore confié le dernier récital du Cycle Chopin, le 30 décembre.

Quant aux Préludes que l'on entendra le 25 novembre, tous les musiciens en ont vanté la rare perfection. Alfred Cortot nos rappelle qu'ils ont été composés en 1837-1838, "à la période la plus ébriée de la vie de Chopin, au début de sa liaison avec George Sand, époque curieusement liée au progrès de sa maladie." Le

grand pianiste ajoute que "c'est vers l'expression de sentiments pathétiques que Chopin oriente sa pensée et les ressources de la palette sonore dont il se sert".

UN CONCERT DE MUSIQUE VIENNOISE A RADIO-CANADA

Un autre chanteur du Metropolitan Opera, Mario Berini, ténor, sera entendu au prochain concert populaire de l'Orchestre symphonique de Toronto, que Radio-Canada diffusera vendredi, le 25 novembre, à 8h.30 du soir.

Ce concert sera consacré à la musique viennoise et l'on y entendra des œuvres de Schubert, de Mozart et de Johann Strauss.

OUVERTURE DE LA SAISON DU METROPOLITAN OPERA

Le Metropolitan Opera de New-York commence sa soixante-cinquième saison et, cette année encore, Radio-Canada diffusera tous ses spectacles du samedi après-midi.

Le 26 novembre, de 2 heures à 5 heures, on entendra Samson et Dalila de Saint-Saëns. Comme tou-

jours, M. Roger Daveluy, directeur des Services de la Radio, présidera la discussion et le "quiz" qui occuperont les entractes.

Un groupe de spécialistes analysera l'oeuvre entendue et répondra aux questions des auditeurs. Radio-Canada invite tous les amateurs de musique à participer à ce forum et à envoyer des séries de questions en indiquant les disques qu'ils aimeraient recevoir si leurs lettres étaient choisies. On leur recommande encore de mentionner deux séries de disques en plus de celle qu'ils préfèrent, au cas où il serait impossible de se procurer cette dernière. Chaque semaine, des albums de disques seront distribués en prime.

LA FETE DES ARTISTES ET RADIO-CANADA

De concert avec les gérants de postes privés, le directeur du réseau Français de Radio-Canada, M. Marcel Quimet, a consenti à faire enregistrer les émissions dramatiques pendant la matinée du mardi, 22 novembre prochain, afin de permettre aux artistes lyriques, dramatiques, et instrumentistes d'assister à une grand-messe qui, pour la première fois de l'histoire, consacra la fête patronale des artistes de la radio, de la scène et du cinéma.

Cette grand-messe sera célébrée à la Cathédrale de Montréal, à 10 heures du matin, et le sermon de circonstance sera prononcé par Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau.

On prévoit qu'une cérémonie analogue aura lieu à Québec et peut-être aussi dans d'autres centres du Canada Français.

Les deux patrons des artistes sont sainte Cecile, vierge et martyre, que les musiciens reconnaissent depuis plusieurs siècles, et saint Genès, comédien et martyr dont les vertus héroïques sont moins connues du grand public, du moins en ce pays, où aucune église n'est sous son vocable. Au martyrologe romain, la fête de saint Genès est célébrée le 25 août.

Le Comité de la fête patronale des artistes a fait les démarches nécessaires pour obtenir que cette fête soit célébrée, le même jour que la sainte Cecile, afin que les regards de tous les artistes soient ainsi tournés du côté de ces deux patrons, celle des musiciens, et celui des comédiens.

Théâtre Molson's

Au "Théâtre lyrique Molson", on présentera — le lundi 21 novembre — la célèbre et toujours populaire opérette "La Mascotte", dont la musique fut écrite par Audran. Les principaux interprètes de l'adaptation radiophonique seront: Marthe Lapointe, Jean-Paul Jeannotte et Fernand Martel.

... NOS FUTURES ETOILES ...



Jacqueline Ratté, soprano de Québec, et Glenn Gardiner, baryton de Toronto, seront les prochains concurrents du concours national NOS FUTURES ETOILES que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 20 novembre, à 9 heures du soir.

Le "Théâtre lyrique Molson", commandé par la brasserie Molson, est radiodiffusé par Radio-Canada, de la scène même de l'auditorium du Plateau, à Montréal, chaque lundi soir de 9h. à 10h.

Des billets permettant d'assister à l'émission seront envoyés sur demande. On est prié d'adresser sa demande comme suit: "Théâtre lyrique Molson, boîte postale 7200, Montréal, et d'inclure une enveloppe affranchie et libellée au nom du destinataire.

Shura Dvorine à Radio-Carabin

SHURA DVORINE, réputé pianiste américain, sera l'invité d'honneur à Radio-Carabin, le 23 novembre.

SHURA DVORINE est né à Baltimore et commença à jouer au piano dès l'âge de trois ans. Il fit ses débuts au "Town Hall" de New-York en 1944 et fut acclamé par une foule délirante. Depuis il a donné de nombreux concerts dans les plus grandes villes des Etats-Unis, et toujours, la critique a été unanime à remarquer son interprétation imaginative et intelligente, sa fraîcheur et notamment, sa virtuosité. En 1945, monsieur Dvorine demanda au jeune compositeur américain, Walter Spencer Huffman, de lui écrire un concerto pour piano. Ce concerto fut joué en première au Festival Américain de Musique à Washington, D.C., le 24 mars, 1946, sous la direction de Richard Bales. La critique donna à Dvorine le crédit d'une interprétation experte, vigoureuse, fougueuse même. Ses nuances et sa sensibilité furent l'objet d'une découverte jamais remarquée au préalable chez un si jeune pianiste.

Marie-Germaine Leblanc, soprano léger, sera aussi à l'honneur. De retour d'un voyage d'études à New-York, sous la direction d'Elizabeth Schumann, elle nous fera apprécier, une fois de plus, le charme de sa voix.

Les sketches nous présentent cette semaine un cas de gêne excessive: notre as comique, Roger Garand, qui naquit gêne et qui mourut de la même façon. D'autre part, Trotinette se marie et les cadeaux affluent de tous parts. Imaginez-vous qu'elle en est à son cinquième piano. Si elle n'élève pas des petits "Chopins", je vous le demande!

Pour l'écoute de Radio-Carabin, chaque mercredi soir, à 9 heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

Sommaires des Relations

Novembre 1949 EDITORIAUX La Semaine sociale de Joliette. — L'Eglise est toujours sainte. — Un caillou dans la mare aux grenouilles. — Le divorce, un suicide national.

BILLETS DE TRAINS A PRIX REDUITS POUR L'EXPOSITION ROYALE D'HIVER DE TORONTO DU 15 AU 23 NOV.

Table with 3 columns: Montant du prêt, No de mois, Versement mensuel. Rows include \$101.68, \$214.79, \$490.46, \$700.58.

La plus importante, la plus ancienne maison de prêts personnels au Canada... HOUSEHOLD FINANCE 403 rue St. George

ARTICLES

Le capitalisme - Albert Plante. L'Etat et le nouveau droit international - Richard Arès. Les ententes collectives en agriculture - J. Abel Marion. Première décennie de la L.O.C. - Gaston Leury. La Frontière verte - Roan Roald. COMMENTAIRES Qu'est-ce que la culture? - La classe agricole. - L'industrie forestière dans le comté de Saguenay. - L.A.C.E.L.F. - Communisme et ports de mer. CORRESPONDANCE Y a-t-il des colons? - Québecois.

CHRONIQUES

"Un fils à tuer" - Ernest Gagnon. Ecrivains pour la jeunesse - Jean-Paul Labelle. Les catholiques et la Palestine - Joseph Ledit. Campion Press - Luigi d'Apollonia - Région agricole Nipissing-Sudbury - Roger Bélanger. Nos bibliothécaires - Raymond Tanghe. LIVRES RECENTS

RELATIONS

1961, rue Rachel Est, Montréal - Chérier 3101

Théâtre Ford

A la prochaine émission du "Théâtre Ford" — le jeudi 24 novembre — on pourra entendre une adaptation radiophonique de la pièce bien connue de J. Bernard Luc: "Le diner de famille".

Dans cette charmante comédie, qui touche à la fois au rire et aux larmes, une tante autoritaire réussit à imposer ses moindres volontés à tous ceux avec qui elle vit. Littéralement écrasés sous le poids de ses bienfaits, soeur, beau-frère, neveux et nièces la craignent et lui obéissent.

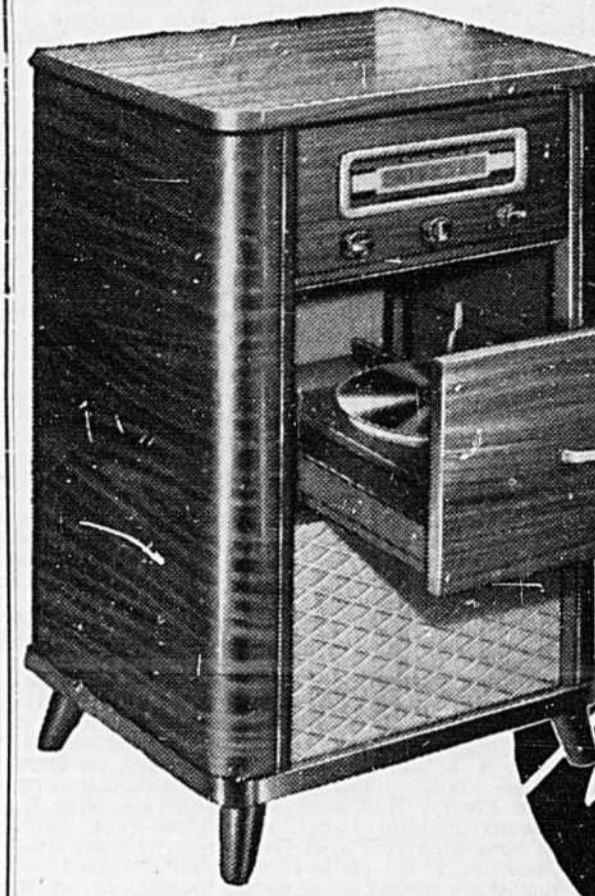
Les principaux interprètes sont: Jean Coutu, Yvette Brind'Amour et Marthe Thierry.

Le "Théâtre Ford", commandé par la société Ford du Canada, est radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada chaque jeudi soir, de 9h. à 10h.

Noyer — Chêne Pâle — Acajou NOUVEAU! MODERNE! COMPACT!

Un radio phonographe combiné compact et d'une haute qualité avec un changeur de disques à vitesse unique. Réception sur ondes régulières. Un cabinet de style moderne gracieux et attrayant. Sa tonalité est claire et agréable, sa performance unique. S'obtient dans un triple choix de noyer, chêne pâle et acajou. — Haut-parleur sensible de qualité concert, balancé avec les qualités acoustiques du cabinet et fixé sur une base solide et inclinée en vue d'assurer le maximum de rendement — grille de bronze ornemental qui protège le haut-parleur contre tout accident — toutes pièces en bonze. — Hauteur: 33", largeur: 20", profondeur: 17 1/2".

qualité au-delà du prix d'achat.



Rogers Majestic radio

ENTREZ LES VOIR CHEZ VOTRE MARCHAND AUTORISE:

G. VAN CHESTEING SPECIALITE: Service et Vente du réfrigérateur "Kelvinator", domestique et commercial radios, laveuses, accessoires électriques. St-Jovite, P. Q.

BELISLE & FRERE Magasin Général St-Janvier, P. Q.

MAGASIN EXCLUSIF AMEUBLEMENT AU COMPLET Lingerie pour dames et demoiselles Réfrigérateurs — Machines à laver — Fourrures Termes faciles — Votre crédit est bon Gérant: M. Hébert 329, RUE LABELLE, St-Jérôme

ERNEST PICHE Entrepreneur Electricien Vente et service: "FRIGIDAIRE" Sales & Service Ste-Agathe-des-Monts

J.-E. SAVARD Marchand de MEUBLES, PRELARTS, TAPIS Terrebonne, P. Q.

C. FRECHETTE Radiotechnicien Diplômé 229, RUE SAINT-GEORGES, St-Jérôme Rés. 445, av. Parent



Le vin est divin, ayez-en toujours sous la main



Si peu et vous permet de faire tellement mieux!



SÉCURITÉ AÉRIENNE SÉCURITÉ NATIONALE



Dans le RCAF il est un technicien en avions Parlairement formé à l'entretien et à la réparation des avions, il occupe un poste essentiel au bon fonctionnement de l'Aviation du Canada. Le C.A.R.C. offre des métiers techniques nombreux et variés: mécaniciens de charpente et de moteurs d'avions, techniciens en armement et en équipement mobile — pour n'en mentionner que quelques-uns. Emploi stable et bien payé... spécialité technique utile pour la vie... pension généreuse à la retraite; voilà quelques-uns des nombreux avantages qu'offre l'excellente carrière d'aviateur dans le C.A.R.C. Vous pouvez vous renseigner pleinement sur les magnifiques perspectives qui se présentent dans le C.A.R.C. en adressant le coupon ci-contre dès maintenant.

« CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN »

CONSIDEREZ LES JOURNAUX RURAUX DANS VOTRE BUDGET DE PUBLICITE

Dans la préparation de leur budget annuel de publicité, plusieurs opérateurs d'hôtels ne font aucun cas de journaux ruraux qui représentent pourtant un moyen économique de publicité. Il est difficile à croire que les hôteliers, qui ont la réputation d'être des hommes modernes et clairvoyants, aient recourus à des méthodes de publicité démodées. De récentes statistiques révèlent que les centres ruraux et les fermes qui ont à parcourir une distance d'une journée pour atteindre un centre commercial, deviennent de plus en plus métropolitains. En d'autres mots, les résidents des petites villes ou les fermiers ne pensent pas à monter dans leur automobile ou à prendre l'avion pour se rendre dans une grande ville à cent milles de distance. Les hebdomadaires ruraux, qui ont des éditoriaux qui concernent les résidents d'une certaine localité, et des colonnes qui leur sont spécialement dédiées, sont typiquement américains. On est porté à croire que les quotidiens des grandes villes auraient, depuis longtemps, fait disparaître les petits hebdomadaires de la circulation. Cependant il n'en a pas été ainsi; plutôt les petits journaux personnels et strictement ruraux deviennent de plus en plus forts avec les années.

LES NOUVELLES PERSONNELLES COMPTENT POUR BEAUCOUP Il est vrai que les fermiers et les résidents des petites villes reçoivent leurs journaux métropolitains aussi vite que leurs cousins de la ville, mais ils désirent, encore plus que tout, avoir des nouvelles du cercle de culture de Mme Jones. Les quotidiens de la ville ne peuvent leur donner ce genre de nouvelle, mais l'hebdomadaire publié dans le comté même, le peut. Et, il y a aussi cette importante raison de leur popularité et leur influence. C'est pourquoi, les agences statistiques rapportent que les hebdomadaires ruraux représentent chez le lecteur un intérêt immense. Alors que le fermier et sa famille mettent de côté les journaux de la ville, le lendemain matin, les journaux locaux sont empilés sur la table pendant toute la semaine, et sont lus et relus. Pourquoi ne pas consacrer un certain pourcentage de votre budget de publicité à la réservation d'un espace dans les hebdomadaires ruraux environnant votre ville. Ca vous paiera sûrement. Souvenez-vous bien, qu'en ces temps modernes, il est très facile au fermier et au résident d'une petite ville, de parcourir quelques milles pour se rendre à votre hôtel. Ces gens représentent d'excellents clients possibles, et particulièrement ceux qui, au cours des dernières années, ont augmenté leurs revenus. Et voici un autre point en faveur des hebdomadaires ruraux. Le coût actuel d'un espace dans ces journaux est très bas comparativement aux taux d'organes de publicité plus considérables. Pour juste une fraction du prix d'une annonce dans un quotidien métropolitain, il vous sera possible de placer des annonces dans plusieurs hebdomadaires ruraux, et d'atteindre une audience intéressée. Naturellement, il vous faudra consacrer du temps à la préparation de l'annonce que vous ferez paraître dans ces journaux ruraux. Il n'est pas à conseiller d'employer la même formule que celle de la ville. Vous avez affaire à deux catégories de gens tout à fait différents. Voici une idée efficace pour votre publicité rurale. Pourquoi n'employez-vous pas vos annonces rurales d'événements importants qui auront lieu dans votre ville en fin de semaine? Par exemple, des attractions telles que le cirque, des représentations athlétiques des concerts et des expositions. En d'autres mots, donnez à ces clients ruraux l'idée de venir en ville, et alors, invitez-les à venir séjourner à votre hôtel. Peut-être aussi, vous serait-il possible de préparer une annonce conjointement avec les théâtres de votre ville, pour mettre ces gens au courant des films à l'écran en fin de semaine? Vous n'oubliez pas, évidemment d'inclure vos différents menus de fin de semaine. Ces menus devront aussi être (à suivre à la page 6)

SYMPATHIES A LA FAMILLE FORTIN

VOICI LA LISTE DES SYMPATHIES RECUES PAR LA FAMILLE FORTIN A L'OCCASION DU DECES DE MADAME J.-EDOUARD FORTIN, MERE DE M. MARC FORTIN, DIRECTEUR DE L'AVENIR DU NORD.

TELEGRAMMES
 MM. et Mmes Alp. Bélanger, Sherbrooke, Anatole Bernier, Asbestos, Lioel Bertrand, Ottawa, Lucien Brazeau, Montréal, Conrad Brunet, St-Jérôme, P. A. Castonguay, St-Jérôme, Mlle Thérèse Carrier, Jonquières, Famille L. A. Carrier, Ste-Clair, M. et Mme Asselin, Corbel, Asbestos, Personnel C. r du Magistrat, Sherbrooke, M. et Mme Maurice Coutu, St-Jérôme, M. et Mme Guy Crépeau, Sherbrooke, Maurice Delorme, Albert Deslats, Sherbrooke, M. et Mme R. S. Dault, Toronto, Dr et Mme Fernand Dumont, Sherbrooke, Dr et Mme Alfred Duvall, St-Jérôme, Famille Gaspard Fautoux, Montréal, M. et Mme Paul Filteau, Asbestos, M. Gaston Gagnon, St-Jérôme, Mmes Jos. Gagnon et Jos. Morissette, M. et Mme Laurent Guay, Drummondville, M. Maurice Gauthier, Ottawa, M. et Mme Georges Hamel, St-Jérôme, L'Association Libérale, St-Jérôme, M. et Mme Ant. Labrie, M. et Mme Henri Labrie, Godbout, M. et Mme Jos. E. Lacroix, Sherbrooke, Dr et Mme Maurice Lafontaine et Mlle Suzanne Lafontaine, M. Louis Geo. Lemay, Sherbrooke, M. et Mme MacKin, Toronto, Notaire et Mme Jacques Malouin, Valleyfield, M. et Mme Jean Malouin, Valleyfield, M. Réal Marcoux, Montréal, M. Emile Martin, St-Jérôme, M. Louis Nicolas, J. R. Palardy, St-Jérôme, M. Antonio Parisi, Jean L. Pelouquin, Sherbrooke, François Poulin, M. et Mme Art. Rajotte, Drummondville, M. L. P. Raymond, M. et Mme R. Raymond, St-Jérôme, M. et Mme H. R. Renaud, Beauceville, M. et Mme Wilfrid Rioux, Drummondville, M. Albert Rivard, Sherbrooke, M. et Mme Aurèle Roy, Godbout, Famille C. E. St-Denis, Godbout, M. et Mme Jos. St-Vincent, St-Jérôme, La Cie L. C. Taillon, St-Jérôme, M. Léo Thibault, Sherbrooke, Mlle France et M. Serge Thomas, Montréal, M. et Mme Denis Tremblay, Sherbrooke, M. et Mme Aurèle Wilson, St-Jérôme, Mlle Claire Teasdale, Shawinigan, M. Claude Melançon, Ste-Agathe, M. et Mme Georges Charron, St-Jérôme, Mme Cécile Prévost Lamarre, Montréal, M. et Mme J. A. Turgeon, Sherbrooke, R. P. Jean M. Lapointe, Fall River, M. et Mme Jean Woods, Ottawa.

OFFRANDE DE FLEURS
 Les enfants et petits-enfants, Barreau St-François, Sherbrooke, Imprimerie Nationale, Joliette, Président et direct., L'Avenir du Nord Cie Ltée, Miles Claire et Georgette Fontaine, M. et Mme Brennan Finlay, Magasin Exclusif, St-Jérôme, M. et Mme Paul DesRuisseaux, Henri Morgan & Co., M. et Mme J. A. Fortin, Direction et Personnel Hôtel New-Sherbrooke, M. et Mme Oscar Bourgis, Sherbrooke, M. et Mme Charles

et Mme Armand Parent, M. et Mme Henri Prévost, M. et Mme P. Prévost, M. et Mme J. P. Prévost, Juge M. E. Perrier, Personnel Secrétariat J.O.C., M. et Mme au Renaud, Mlle Françoise Poulin, Mme Georgette Talbot-Robitaille et Mlle Cécile Robitaille, Mlle Jeanne et Rachel Talbot, M. et Mme H. Renaud, M. et Mme Pierre St-Hilaire, Mme Jean Simard, Mlle Louise Simard, Mlle Gabrielle Simard, M. et Mme Ed. Saucier, Mlle A. St-Germain, Dr et Mme Alfred Simard, Société Richelieu, M. et Mme L. J. Simard, Mlle Alice Teasdale, Mme O. E. Talbot, Mme Henri Trudel, Mlle Pierrette Valiquette, Mlle Milla, Mlle Thérèse Panneton, Mlle Mariette Sauvé, Mlle Berthe Simard, Mlle Madeleine St-Amour, Mlle Myrtille Davis, Mme Françoise Whitney, Mme Philippe Sirois, Mlle Sirois, Notaire J. M. Vermette, M. l'abbé Lionel Audet, Directeur du Grand Séminaire de Québec, Dr O. Garant, M. Alphonse Goudeau, Mlle Louise Goudeau, Mlle Cécile Dubé, Mlle Charlotte Boucher, Mlle Marguerite Auclair, Mme A. Gaumond.

BOUQUETS SPIRITUELS
 M. et Mme Jean Dansereau, Québec, Sr Joseph Aime, s.g.c., hospice St-Jérôme.

MESSES
 M. et Mme Gustave Auger, Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. et Mme Roch Alarie, Mlle Claire Bretteau, Mlle Bowen, Mlle Marie Boyd, Dr et Mme L. B. Brouet, M. S. Benoit, M. et Mme Alphonse Bélanger, M. et Mme P. Begin, M. et Mme Paul Belleau, M. et Mme Roger Binette, Barreau St-François, M. J. L. E. Blais, M. et Mme Henri Blanchet, Dr et Mme Marc Blanchet, M. et Mme Jean Berthiaume, M. et Mme Charles Bélanger, René Blanchet (Personnel du bureau), MM. et Mmes Bertrand Benoit, Jean Bouffard, J. M. Blanchet, Mlle Gabrielle Blanchet, M. et Mme Donat Bergeron, Dr et Mme Léo Blais, M. et Mme J. M. Blanchet, Employés Pharmacie Brodeur, M. et Mme Gaston Brodeur, M. et Mme Paul Blanchet, Cie des Publications Provinciales (Personnel), Mlle Yvonne Charpentier, M. et Mme Jacques Chevalier, Mlle Berthe Chabot, M. et Mme A. J. Chopin, J. A. Carrier, P. M. Carrier, M. Paul Carrier, M. et Mme C. Clément, M. et Mme Louis Carrier, Mlle Cécile Carrier, Dames de Ste-Anne, M. et Mme Arthur Depocas, M. Albert DesCelles, M. Charles DesCelles, Mme Chas. Dufault, Mme Camille de Martigny, M. Jacques de Martigny, M. et Mme Camille L. de Martigny, M. et Mme Hugh David, M. et Mme Roland Drouin, M. et Mme Paul Desruisseaux, MM. et Mmes Arcadius Denis, L. A. Deblois, François Fortin, H. L. Fortin, Paul Farley, René Fontaine, J. L. Fortin, Armand Fleury, M. Gustave G. Desruisseaux, Famille Albert Gobeil, Dr et Mme Richard Gaudet, Juge et Mme J. A. Gagné, M. et Mme Ernest Germain, Mme W. A. Grant, M. et Mme Armand Hébert, M. et Mme Lucien Hébert, Mlle Marie Hillman, M. et Mme L. N. Huart, M. et Mme Louis Langlois, M. et Mme Maurice Lemieux, Mlle Langlois, Dr et Mme Raoul Laurence, L'abbé Paul Lebrun, Directeurs de l'Éclairer, M. et Mme J. M. Lachance, M. et Mme Raymond Lachance, Mlle M. Lemieux, Dr Edgar Lemieux, MM. et Mmes Gerald Monaghan, Henri Marchand, Louis Martineau, Mlle Andrée Monty, F. et Y. Marquis, Oeuvre des Terains de jeux, Mme Louis Morin, M. et Mme Georges Ouellette, M.

Mme Vianney Vaillancourt, Mr. Jack Whittingham, Mlle Millette et Desautels, Mlle Richard, Laplante et Garant, Hon. Juge Hughes Fortier, Hon. Juge Léonold Larouche, M. et Mme Louis Langlais, M. et Mme Jacques Bertrand, M. et Mme Philippe Malouin, Mlle Mathilda Malouin, M. et Mme A. Béard, Mme F. G. Fortier, Mme Yves Brisset de Ricci, Supérieure du Couvent de Jésus-Marie, Les Ursulines de Mérici, Dr Richard Lessard, Mme V. Martin, Mlle C. Bouchard, Mme Ch. Haguette, Mme Céline Bergeron, Mlle Evangéline Dufault, M. et Mme Yves Brisset de Ricci, Mlle Jeanne Naud, M. Jean Guérin, J. Yves Grenon, Mme Grenon.

A l'occasion d'un tricentenaire
 Il y a trois cents ans cette année, quatre des Saints Martyrs canadiens apposaient le sceau du sang sur leur oeuvre d'évangélisation. Leur constance au milieu des tortures et leur mort héroïque assureront à notre pays une prodigieuse moisson dans la foi. Afin de marquer ce tricentenaire, MES FICHES publient en novembre un numéro spécial sur les Saints Martyrs canadiens, ces gloires de l'Église canadienne naissante. Le lecteur y puisera une documentation intéressante et variée. Ces pages lui feront connaître la lettre pastorale collective des Evêques du Québec, publiée

Saint-Lin
 Baptême.— J. Serge Gariépy, enfant de M. et Mme Georges Gariépy (Yvette Ouellette). Parrain et marraine Benjamin Racine et Auréole Gariépy.
 A l'hôpital St-Luc, le 10 novembre à M. et Mme Paul Forest (Yvette Marchand) une fille baptisée Marie, Yvette, Rollande, Louise Parrain et marraine M. et Mme Dr Roland Frenette de St-Lin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Ernest Forest de l'Épiphanie, grand-maman de l'enfant. Abbé Pierre Forest.

DECES— Le 11 novembre est décédée Cordélia Roch épouse de

Une grande ville d'une population de 50,000 habitants, devrait avoir au moins 20 hebdomas; et, tirer avantage de ces jours économiques vous rapportera des dividendes.

FRANCE, TERRE ACCUEILLANTE...
 Jamais, même aux heures fortunées de l'avant-guerre, la France n'a reçu autant de touristes que cet été.

On estime que les États-Unis seuls ont envoyé plus de 300,000 "estivants" admirer les Champs-Élysées et la rue de la Paix... Malgré les blessures si cruelles que dix ans de guerre en tren-

La France souriante, ouverte, hospitalière, fraternelle, est la plus belle du Monde.

Raoul FOLLEREAU (Paroles de France)

Abonnez-vous à L'Avenir du Nord



Un vin AUSSI BON se sert en TOUTE OCCASION



SERVEZ DU St. Georges VIN BLANC-VIN ROUGE

Il coûte si peu et vous permet de faire tellement mieux!

ACHETEZ-EN UN PLEIN GALLON PAR ÉCONOMIE ET POUR MIEUX RECEVOIR AUSSI

T.G. BRIGHT (QUÉBEC) LTÉE, LACHINE

LES PETITES SYMPHONIES



Tous les dimanches soirs presque sans interruption depuis deux ans, le réseau français de Radio Canada présente une émission intitulée LES PETITES SYMPHONIES qui vise à retracer l'évolution de la musique symphonique depuis l'école de Mannheim jusqu'à Beethoven et même Schubert. L'orchestre, dont le nombre d'instrumentistes varie, suivant les oeuvres, de 20 à 40, est dirigé par Roland Leduc, célèbre violoncelliste et professeur à RADIO-COLLEGE et au Conservatoire de musique de la province de Québec.

ROYAUME DES JOUETS CHEZ TAILLON

TRICYCLES
 Beau tricycle de marque. Construction très solide en acier avec marche-pieds à l'arrière — Roues à roulement à billes Nos 16, 20, 24.

Comme Papa...
 Ce tableau lui aidera à faire ses devoirs...

TRAINS
 Plusieurs modèles de petits TRAINS MÉCANIQUES avec rails — Le jouet préféré du petit garçon.

Voiturettes
 Voiturettes robustes, châssis en acier solide. — Roues de 9" à billes avec pneus de caoutchouc. — Idéale pour le jeu ou la livraison.

Fusils
 Assortiment de fusils à l'eau ou à cap.

POUPEES
 Nous vous offrons un très beau choix de POUPEES de tous genres. — Des plus petites en caoutchouc aussi plus grandes habillées de jolies robes, avec de beaux cheveux et des yeux presque vivants. — La petite fille en raffolera.

Moulins à coudre
 Le cadeau par excellence qui réjouira le cœur de toute petite fille. Elle apprendra à coudre des vêtements pour sa poupée, ainsi que plusieurs autres articles.

Services à thé
 Plusieurs modèles, tous bien présentés dans de belles boîtes de carton.

CARROSSES
 Très jolies CARROSSES de poupées tout en métal avec roues de caoutchouc, assez grands pour loger la plupart des poupées.

NOUS VOUS INVITONS A VISITER LE MAGASIN TAILLON N POUR VOUS RENDRE COMPTE PAR VOUS MEMES DU MAGNIFIQUE CHOIX DE JOUETS POUR ENFANTS. QUANTITE D'AUTRES ARTICLES NON ENUMERES ICI.

La Compagnie L.-C. TAILLON Ltée

ANGLE DES RUES LABELLE ET ST-GEORGES, ST-JEROME, P. Q.
 TELEPHONE: 4335

PETITES ANNONCES

ST-GEROME BEDDING
Heure Perrault, prop. manufacturier de matelas, vous offre l'occasion de faire réparer vos matelas et meubles rembourés au prix les plus modiques... Livraison gratuite! Ouverture garantie! 55 Brière, St-Jérôme, tél. 587.

VENDEURS DEMANDES
BONS VENDEURS demandés pour ville de Saint-Jérôme. Assurez-vous un salaire de \$40.00 à \$50.00 par semaine, en distribuant à domicile 200 produits Jito garantis, thé, café, etc. Bel assortiment de SETS DE TOILETTE, Leger capital requis. 30 jours d'essai SANS RISQUE. Renseignements: JITO, 5130, St-Hubert, Montréal. (28-4-11-18)

ON DEMANDE
Vendeurs et vendeuses. Gros profit. Temps libre ou complet. S'adresser: St-Jérôme, M. Freddy Charette, 681 rue St-Georges; Ste-Adèle en Haut, Restaurant Ouseau; Ste-Thérèse, M. Philippe Gravel, 27 rue St-Jean. (28-4-11-18)

TOILETTES
Cabinet et réservoir en porcelaine. \$24.50. — Réservoir fermé et cabinet. \$26.50. — Eviers en porcelaine, 17x19, avec Trap. P.Q. et Chapeau, avec changeur combinés et accessoires. \$21.50. — Assortiment complet d'accessoires de plomberie. — Prix spéciaux sur la quantité. — Demandez des informations à FILDO SPECIALITIES LTD., 4134 Blvd St-Laurent, MONTREAL.

ACHETEURS DE POULETS
En ordonnant vos jeunes poulets pour 1950 dès maintenant, vous vous garantes une livraison à la date désirée, et vous obtenez un escompte. Toutes nos courtes sont examinées par des inspecteurs du gouvernement. — Ecrivez pour demander notre catalogue, notre liste de prix, ainsi que notre pamphlet de 40 pages: "Comment élever de meilleures volailles" MONKTON POULTRY FARMS MONKTON, ONTARIO. (4-11-18-25)

A VENDRE
Jeep fini camionnette. — Valeur plus de \$2,000.00 pour seulement \$1,675.00. Aussi: fusil no 16 Winchester à répétition, ainsi que cartouches pour fusil 12. — S'adresser à Armand Plourde, Mont-Rolland. (28-4-11-18)

VOTRE CHANCE!
Nous aurons une bonne agence exclusive à offrir. — Marchandises faciles à vendre. — Gros profit. — Petit capital requis pour le contrôle de la marchandise. — Cette marchandise se vend chez les marchands, garagistes et institutions religieuses. — Pour informations, écrire à: PALCOFEL MANUFACTURING CO. Ltd., CORNWALL, Ontario. (30 déc.)

A VENDRE
P-203. — 4 logements en bois et papier briqué de 4 pièces situés rue Ouimet, revenu annuel \$1200. Prix \$11,500.00.
P-198. — Cottage en bois de 8 pièces avec bain et cave 8 pieds, terrain 50 x 75, situé rue Latour, prix \$5,500.00.
P-193. — Cottage en brique solide de 9 pièces, chauffage central et entrepôt de 35x70 en blocs de ciment. Terrain 50x150, rue Labelle, Ste-Paule, prix \$15,000.00.
P-190. — Cottage 5 pièces avec bain et cave 8 pieds, sur terrain 50x200, situé rue Montigny, Prix \$4,200.00.
P-233. — Joli cottage de 6 grandes pièces, fini moderne, avec chauffage central à l'huile, extérieur bardeaux d'amiante, sur terrain de 53x173 borné par la rivière du nord, situé rue Scott, Prix \$12,000.00.
P-234. — 2 logements en bois et papier briqué de 4 pièces avec bain, nouvellement construits sur le terrain idéal, terrain 50x100; revenu annuel \$884.00. Prix \$7,500.00.
P-235. — 2 logements en bois de 4 pièces situés 131 rue St-Joseph, près du centre, terrain 66x200x35, en parfaites conditions, Prix \$6,000.00.
TF-22. — Terre à bois de 98 arpents située St-Colomban, avec écurie et grange 12x16. Prix \$1,200.00.
TF-21. — Petite terre de 44 arpents en culture, maison 4 pièces, poulailler, grange, étable, avec roulement de culture. Prix \$5,500.00. Situé 5 1/2 milles de St-Jérôme. Echangerait pour maison à St-Jérôme.
TF-19. — Ferme de 135 arp. 2 maisons et dépendances; 50 arp. en culture 60 en bois, située Lac-Morais. Peut être vendue avec ou sans roulement. Conditions avantageuses.
TF-28. — Ferme de 105 arp. dont 28 en culture, balance en bois et maison de 8 pièces, situé Côte Dalhousie près du Restaurant Lacasse. Prix \$5,000.00.
PX-434. — Boulangerie avec toutes les dépendances sur terrain 100x120, comprenant 2 maisons de 9 pièces, écurie, hangar, voiture automobile de livraison pour l'été et 2 voitures pour l'hiver; atelage, accessoires, etc. Clientèle dans un rayon de 8 milles, 3000 pains par semaine, établi depuis 20 ans, situé Shawbridge, conditions très avantageuses.
C-281. — Ferrocintré et agence d'instruments aratoires avec 3 logements et dépendances, construction moderne, située rue Labelle, Ste-Paule, chiffre d'affaires intéressant. Conditions avantageuses.
C-274. — Epicerie-restaurant situé coin Fournier et Leclerc avec logement 2 pièces, chiffre d'affaire \$250 par semaine. Prix \$4,200.00.
C-272. — Restaurant très bien situé et très achalandé; situé rue St-Georges, centre, Prix \$7,000.00.

Pelletier, Morin & Cie Ltée
ASSURANCES et IMMEUBLES
304-A, rue St-Georges, ST-JEROME, P. Q.
Tél.: 4712

CLINIQUE
CLINIQUE St-Georges: Maternité, soins généraux, convalescence. — Attention spéciale aux abonnés de L'Avénir du Nord. — Mme Charlemagne Monette, tél. 5686, 683-C, rue St-Georges, St-Jérôme.

A VENDRE
Restaurant Paquette, 437 rue Labelle. Clientèle assurée. — Maison établie de plus de 22 ans. — Informations à acheteurs sérieux seulement. — Cause: autre commerce. (11-18-25)

A LOUER
Entrepôt et garage. S'adresser à M. Gaston Vauquette, 560, rue Labelle, Tel. 3681, St-Jérôme. (Ind.)

A VENDRE
Radio de marque "Westinghouse", avec pick-up. S'adresser à 165 Laviolette, St-Jérôme.

GARAGE A LOUER
Langues: 40 pieds, largeur 35 pieds, hauteur 13 pieds. — Pour location, s'adresser: GARAGE CENTRAL, tél.: 4585, St-Jérôme. (Ind.)

RESTAURANT A VENDRE
\$3,000 comptant Balance à termes faciles. Cause: autre entreprise. S'adresser à Paul's Sandwich Shop, 333 rue Labelle, St-Jérôme. 125-4-11-18

A LOUER
Maison, 3 pièces, libre pour le 21 novembre. — Pour informations, s'adresser à 715, rue Labelle, M. Jos. Brière. (1x)

A LOUER
Maison 3 pièces chauffées. Chambre de bain avec douche. S'adresser à 210, Montigny, tél.: 5957.

A MES AMIS
Je fais mon argent de poche en vendant "L'Avénir du Nord" chaque semaine. Si vous voulez faire comme moi, adressez-vous à L'AVENIR DU NORD, 225, St-Georges, St-Jérôme.

L'opposition...
(suite de la page 1)
pas de termes assez forts pour reprocher au gouvernement libéral d'Ottawa de soumettre le pays à la dictature de ceux qu'ils appelaient les "bureaucrates". Ils désignaient ainsi les experts et spécialistes qui sont chargés des fonctions techniques de certains ministères et que le gouvernement consulte sur l'aspect économique ou financier ou social ou légal de certaines questions politiques.

Or voici que ces mêmes adversaires du gouvernement lui reprochent aujourd'hui, avec la même violence de langage, de ne pas suivre assez fidèlement les avis de ses mêmes experts et conseillers qu'ils accusaient récemment encore d'être une dictature de bureau crates irresponsables qui imposaient leur volonté à un gouvernement trop faible pour prendre ses propres responsabilités.

C'est sous cet angle politique qu'il faut considérer l'incident créé par l'interprétation que les partis d'opposition ont voulu donner, à la Chambre des Communes, au rapport McGregor sur le cartel des menuiseries.

Voici un fonctionnaire qui, en vertu d'une loi très spéciale, possédait un pouvoir très étendu

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. le mercredi 30 novembre 1949, des soumissions pour la construction d'une allonge et l'exécution de changements à l'édifice public de Sainte-Thérèse-de-Blainville, P.Q. Ces soumissions doivent être cachetées et adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, la mention: "Soumission pour allonge et changements à l'édifice public, Sainte-Thérèse-de-Blainville, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'architecte régional, Ottawa, Ont., de l'architecte P.Q., de l'architecte régional, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P.Q., et à l'édifice public de Sainte-Thérèse-de-Blainville, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur la forme fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées. Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des obligations au porteur du Dominion du Canada, soit des obligations au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdites obligations pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

REMARQUE. — Sur réception d'un dépôt au montant de \$25, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministère fournira les plans et le devis de l'ouvrage par l'entremise de la division de l'architecte en chef et du bureau d'ouest, Montréal, P.Q. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits plans et devis seront retournés au ministère, parvenu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 10 novembre 1949.

TOUS LES JEUDIS, à 8 heures p. m. GRANDE SOIREE SURPRISE DE PIANO

Au Sous-Sol de l'église Saint-Antoine-des-Laurentides

Entrée: \$0.25

QUI VOUS DONNE DROIT DE JOUER 5 PARTIES ET GAGNER DE JOLIS PRIX.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Les propriétaires sont priés de prendre avis que le Rôle d'Evaluation tel que préparé par les estimateurs pour l'année 1949, a été déposé au bureau du soussigné le 9 novembre et qu'il restera ainsi déposé jusqu'au 9 décembre inclusivement, conformément à l'avis public publié le 12 novembre 1949.

Comme par les années passées les estimateurs siégeront à l'Hôtel de Ville, 280 rue Labelle, du 21 novembre au 3 décembre inclusivement de 9 hres A.M. à Midi, de 2 hres P.M. à 5 hres P.M. et de 7 hres P.M. à 9 hres P.M. tous les jours excepté le samedi dans la soirée.

Toute personne désirant obtenir pour elle-même ou pour toute autre des renseignements concernant le susdit rôle pourra s'adresser au bureau du soussigné.

LE GREFFIER Oct. Tessier, (18-25-2)

CONDUISEZ-VOUS UN PRODUIT GENERAL MOTORS. Si oui, un nom que vous devriez avoir toujours à la mémoire c'est LORRAIN AUTO Ltée où vous aurez toujours un service efficace, prompt et courtisé sur toutes pièces approuvées par la compagnie General Motors.

Les pièces G.M. authentiques font bien et économisent du temps et de l'argent. Donc, pour une réelle économie consultez Lorrain Auto Ltée, la maison aux milliers de pièces et accessoires approuvés par General Motors.

Lorrain Auto Ltée 312 RUE ST-GEORGES TEL: 3551-2 ST-JEROME

puisque'il pouvait de sa propre initiative et sans avoir à consulter le gouvernement et sans avoir à recevoir d'instruction, entreprendre des enquêtes sur les opérations des grandes compagnies et porter contre elles des accusations graves.

Seulement, une fois son enquête terminée et son rapport publié, ce fonctionnaire n'avait plus de responsabilité. C'est au gouvernement qu'il appartient de décider s'il y a lieu de donner suite ou non au rapport de son enquête. C'est au gouvernement qu'il appartient de décider s'il y a lieu ou non d'engager des poursuites contre ceux qu'accuse le rapport. Mais si les éléments de preuve réunis dans le rapport de l'enquêteur ne sont pas suffisants pour faire condamner les accusés par les tribunaux, comme cela est arrivé dans le cas des fabricants des appareils de chirurgie dentaire, c'est le gouvernement qui perd la cause ainsi engagée, ce n'est pas l'enquêteur.

En résumé, dans ce cas comme dans ceux que l'opposition soulève en sens inverse avant les élections, le rôle du fonctionnaire consiste à amasser la documentation dont le gouvernement a besoin pour trancher une question. Le rôle du gouvernement, c'est de prendre la décision dans un sens ou dans l'autre.

DE LA POUDDRE DANS L'AIR
Une conclusion unique s'impose donc. C'est que, dans un cas comme dans l'autre, les accusations des adversaires du gouvernement au sujet des soi-disants "bureaucrates" sont l'exagération du rôle de critique qui est celui de l'opposition. C'est de la poudre dans l'air. C'est une manifestation de la tendance à vouloir trouver le gouvernement coupable quand il agit et coupable quand il n'agit pas.

C'est ignorer, ou faire semblant d'ignorer, que le rôle des fonctionnaires consiste à fournir de la documentation aux ministres, de les conseiller à l'occasion lorsqu'on leur demande, mais que c'est le gouvernement, et le gouvernement seul, qui doit juger s'il y a lieu d'agir ou de ne pas agir dans un sens ou dans l'autre. C'est le gouvernement, et le gouvernement seul qui doit prendre et qui prend les décisions et en porte la responsabilité aux yeux du public.

Que le gouvernement ait décidé de ne pas donner suite au rapport de McGregor, pour les raisons qui ont

été exposées au parlement, cela ne prouve qu'une chose: c'est que le gouvernement n'est pas le jouet des bureaucrates comme ses adversaires le prétendaient avant les élections de juin. Que le gouvernement ait, au contraire dans d'autres cas, donné suite aux recommandations de certains de ses conseillers, cela démontre qu'il sait tenir compte des avis de ses experts lorsqu'il juge à propos de le faire.

Cela prouve en définitive, que le gouvernement entend jouer sans crainte ni défaillance le rôle qui est sien. C'est lui qui décide. Ce ne sont pas les fonctionnaires qui décident pour lui. C'est ainsi que cela doit être et l'opposition n'impressionnera pas plus l'opinion publique aujourd'hui qu'avant le 27 juin en faisant des bureaucrates des épouvantails tantôt blancs tantôt noirs.

L'opposition ne gagnera rien à trainer les hauts fonctionnaires dans la politique, que ce soit pour les monter aux nues ou que ce soit pour les couvrir de boue.

Mieux protégé...
(suite de la page 1)
péter à destination de la galerie électorale, un nombre limité de cli chés rappelant leurs oeuvres plus ou moins substantielles. M. Saint-Laurent croit indigne d'un premier ministre ce rôle d'auto-propagandiste électoral. Préoccupé, de construire, il ne songe guère à se vanter. Surtout, il évite de parler pour ne rien dire.

C'est pourquoi le peuple canadien est satisfait et la population du Québec plus encore peut-être que toute autre.

Cela ne signifie pas qu'il faille cesser de veiller au grain, à Ottawa comme à Québec. Mais c'est une invitation des faits à sortir des orniers creusés par le verbalisme stérile de certains politiciens, vieux ou jeunes, appartenant à une vieille école d'ergotage dans un siècle d'action.

Ceux qui, chez nous, par électoralisme ou faute d'en connaître plus long, ne parlent que d'autonomie provinciale et de droits provinciaux à respecter tentent en ce moment de bloquer les projets de M. Saint-Laurent relatifs aux pouvoirs d'amender la constitution canadienne en ce qui concerne les matières purement fédérales. Ce faisant, ils feignent d'ignorer que

ces projets de M. Saint-Laurent auront précisément pour effet de rendre beaucoup plus intangible: que jamais les droits véritablement sacrés des provinces et des minorités.

Est-ce à l'intangibilité des droits sacrés des provinces et des minorités qu'il faut viser ou à l'éternisation d'une querelle fédérale-provinciale beaucoup plus utile aux démagogues qu'au peuple?

Nous ne saurions mieux exprimer les intentions de M. Le Premier Ministre qu'en citant ses paroles. Après avoir déclaré une fois de plus que son gouvernement respectera toujours l'autonomie provinciale et veut donner les plus fortes garanties possibles aux provinces et aux minorités, M. Saint-Laurent développe ainsi sa pensée: "Nous demandons au Parlement britannique de spécifier que le Parlement canadien ne peut effectuer des amendements constitutionnels concernant les questions qui relèvent de la juridiction provinciale. Nous demandons aussi que notre Parlement ne puisse entamer les droits et privilèges accordés ou garantis aux gouvernements provinciaux ou à toute catégorie de citoyens en ce qui concerne les écoles ou l'usage des langues anglaise et française."

"Cela protégera encore plus étroitement les droits provinciaux et ceux des minorités, parce que tout amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, issu du Parlement de Londres, serait reconnu par les cours de justice comme valide, même s'il abolissait les droits provinciaux existants ou ceux des minorités."

"Au contraire, tout amendement futur fait par le Parlement du Canada, en vertu de notre projet actuel, sera invalide, s'il entame les droits des provinces ou des minorités. Et nous ne demandons pas que les autorités fédérales décident de déterminer les droits provinciaux. La décision finale, dans chaque cas, sera celle des cours de justice."

Voilà qui est clair. Et l'auteur de ces paroles a la réputation de ne blaguer personne. Que faut-il de plus pour satisfaire les provincialistes raisonnables et sincères de n'importe quel parti ou école politique?

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Callières, Québec.

Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

La population commence à douter de la sincérité ou de la compétence de la police provinciale puisque cette dernière ne réussit pas à supprimer ces autres du vice.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu de la rue Mont-Royal.

LES CONSEQUENCES DU VICE
Les journaux rapportent qu'un nommé Allan Gillender s'est reconnu coupable d'avoir commis de nombreux "hold up" chez des bijoutiers, à la Banque Canadienne Nationale, (Boulevard Gouin), à la Banque Provinciale (à l'Abord à Plouffe), à la Banque Canadienne du Commerce (ville Mont-Royal). Ces "hold-up" ont rapporté à l'audacieux bandit la forte somme de \$29,400, mais il n'en a pas eu le bénéfice bien longtemps. L'accusé a créé toute une sensation en expliquant qu'en un rien de temps cette forte somme avait été jouée et perdue à la "barbotte" dans une maison de jeu

Quelques lignes de la Gatineau

MEME AVANT LA DEVALUATION

On a dû, récemment, dévaluer le dollar canadien, mais avant cela, l'indice du coût de la vie augmentait sans cesse au Canada, de sorte qu'il s'établissait aujourd'hui à 162.7. Cela signifie que le coût moyen des choses nécessaires à l'existence a monté en moyenne de près des deux tiers depuis l'avant-guerre.

Le prix de l'électricité est compris dans l'indice général du coût de la vie, mais son indice particulier n'est que de 85.5. Autrement dit, alors que le prix des autres nécessités s'élevait, dans l'ensemble, de près des deux tiers, celui de l'électricité baissait de près d'un sixième.

Les compagnies d'électricité absorbent elles-mêmes, depuis quelques années, l'augmentation constante de leurs dépenses et ne la font pas encore supporter par les consommateurs. Pourtant la hausse des salaires a été la même dans l'industrie de l'électricité que dans la plupart des autres. De plus, l'accroissement des salaires chez les fournisseurs a entraîné l'enchérissement des matériaux dont les compagnies d'électricité ont besoin pour construire et pour assurer le fonctionnement et l'entretien de leurs lignes.

Aucune compagnie d'électricité, qu'elle appartienne à un gouvernement ou à des particuliers, ne peut absorber indéfiniment de telles augmentations de dépenses à moins de s'assurer des revenus plus élevés. D'ailleurs, certains organismes gouvernementaux qui s'occupent de production d'énergie électrique ont déjà relevé leurs prix.

Naturellement, les consommateurs ont des intérêts en jeu lorsqu'il s'agit du prix du courant électrique, et ils bénéficient à cet égard d'une protection qui n'existe pas toujours dans d'autres domaines, celle de la Régie provinciale de l'Électricité. Il ne serait pas superflu de rappeler ici que l'industrie de l'électricité, telle que réalement, ne peut pas défrayer à même ses bénéficiaires les agrandissements d'usines nécessaires pour répondre aux exigences du public; elle doit demander des fonds adéquat et protéger ces placements.

SAVIEZ-VOUS QUE...

la Gatineau Power a commencé à servir, cette année, plus de 4,000 nouveaux clients et qu'en ce moment elle augmente sa clientèle de plus de 600 abonnés par mois?



Gatineau Power Company
Ici et là...

suite de la page 9 après 33 parties. Cette année, il y en a eu sept dans le même nombre de joutes. Bill Durand, des Canadiens, et Harry Lumley, du Detroit, ont chacun deux blanchissages. Turk Broda, du Toronto, Jack Gréneau, du Boston, et Frank Brimsek, du Chicago, ont eu, chacun, une soirée parfaite. Charlie Rayner des Rangers est le seul gardien qui n'a obtenu aucun blanchissage.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Plusieurs questions importantes ont été présentées devant le conseil municipal lors de sa session de lundi dernier.

Tout d'abord le conseil prend connaissance d'une lettre de la Commission Municipale de Québec avisant qu'elle ne peut accepter que le montant de \$56,800.00 d'emprunt autorisé en vertu d'une ordonnance du Ministère de la Santé pour construction de conduites d'aqueduc et d'égout dans les rues Chartrand, Durand et Avenue Parent, soit majoré à la somme de \$68,362 pour inclure certains items qui avaient été omis lors de la présentation des estimés. Il en résulte donc que la Ville devra limiter à la somme de \$56,800.00 pour l'exécution de ces travaux.

Sur un rapport du contremaître, le conseil autorise l'achat de quatre autres chevaux afin de donner un service plus efficace à l'entretien d'hiver des trottoirs. Un octroi de \$100.00 est accordé au Conseil du Film de St-Jérôme pour l'aider à faire l'acquisition de deux projecteurs afin d'étendre ses activités.

Le Comité des Citoyens de Ste-Paule récemment formé, a adressé au Conseil une requête demandant que des démarches soient entreprises auprès des autorités provinciales afin de hâter la construction du pont dans la paroisse de Ste-Paule. Dans sa requête, le comité insiste pour que ce pont soit construit à l'avenue Scott atteignant diverses raisons en faveur de cet endroit. Cependant si l'on se rappelle bien, un referendum voté l'an dernier par tous les propriétaires de la Ville avait indiqué l'avenue de la Rivière comme site du nouveau pont. Ce sera là certainement un obstacle à la requête présentée, car ce serait passer outre le verdict populaire. À moins comme l'a dit le Maire Leopold Nantel, que le gouvernement se charge entièrement de la construction de ce pont et qu'une simple contribution soit exigée de la Ville, alors le gouvernement pourra peut-être décider la construction à l'avenue Scott. L'on sait que d'après les estimés préliminaires, le coût du pont à l'avenue Scott était beaucoup plus élevé qu'à l'avenue de la Rivière, et c'est certainement pourquoi les électeurs avaient voté en faveur de ce dernier endroit. Les membres du conseil cependant, acceptent la requête et autorise qu'une délégation du conseil se joigne à celle de la Paroisse de Ste-Paule pour aller rencontrer le notaire Blanchard, député du comté pour lui exposer la question.

Le conseil accepte l'offre de M. Adélar Em. Lebeau, par laquelle ce dernier céderait tous ses droits sur un égout qu'il a lui-même construit à ses frais, partant de la rue Brière et passant sur son terrain pour aller rejoindre l'égout de la rue Virginie, la ville s'engageant à parfaire cet égout en tuyaux de 18 pouces jusqu'à la ligne du terrain des Chemins de Fer Nationaux. L'ingénieur de la Ville est autorisé à faire construire cet égout.

Une soumission de M. I. Viau et Fils pour 4000 lbs de tuyau de plomb pour services d'aqueduc au prix de \$890.80, est acceptée. Des soumissions sont demandées pour l'installation avec le matériel que la Ville possède, du système d'éclairage aux patinoires du Collège et du parc Central.

Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'inspecteur sanitaire relativement à l'autorisation qu'ont reçu les laitiers de ne pas faire la distribution du lait le dimanche pour la période du 1er novembre au 1er mai, le conseil se rendant à certaines demandes qui lui sont présentées, suggère que requête soit adressée aux laitiers de bien vouloir considérer l'opportunité de suspendre la livraison du lait que durant la période du 1er décembre au 1er avril. Le conseil comprend qu'il ne peut intervenir mais présente sa requête comme simple suggestion.

À l'occasion de la grande tombola qu'organisent les Chevaliers de Colomb, le conseil met à leur disposition, la salle du poste des pompiers, du 7 au 11 décembre prochains, de même que pour la soirée du 16 décembre pour la vente annuelle de dindes au profit des enfants de l'Hospice et de l'Institut du Bon Conseil. Le conseil consent de payer \$100.00 à M. Joseph Limoges pour droit de passage pour conduite d'aqueduc à travers la conduite d'amène du moulin à farine de monsieur Limoges. Un octroi de \$600.00 est accordé à la St-Vincent-de-Paul pour lui permettre de continuer son oeuvre de secours aux indigents. Mre C. L. de Martigny soumet son opinion légale sur les procédures à suivre pour la tenue d'une enquête publique con-

cernant la question suivante que lui a soumise le conseil: "Quelles sont les procédures à suivre le galement, pour obtenir un compte rendu exact et complet de toutes dépenses faites au compte du règlement No 492 N.S., sous forme d'enquête publique, avec obligation pour toutes personnes intéressées, à fournir toutes les informations ou déclarations requises pour les fins de cette enquête".

Repondant à cette question, Mre de Martigny cite qu'une telle enquête peut être tenue en vertu de l'article 67 de la loi des Cités et Villes lequel permet au conseil de nommer une commission chargée de faire enquête et de laquelle tous les membres du conseil peuvent faire partie, avec autorisation d'assigner tous les témoins nécessaires, cette enquête pouvant être conduite tout comme un procès.

Mre de Martigny soumet également que cette enquête pour être faite sous l'autorité de "Loi des manoeuvres frauduleuses et la corruption dans les affaires municipales". Or dans ce cas, l'enquête est conduite par un juge de la Cour Supérieure et les accusations doivent être faites complètes et précises.

Cet avis légal est renvoyé en comité pour étude et décision. Des remerciements sont adressés à Mmes Sydney Lawton et Laurent St-Michel pour dons de volumes à la bibliothèque municipale.

L'échevin Joseph St-Vincent présente une résolution demandant aux industriels d'employer de préférence les ouvriers de St-Jérôme à ceux de l'étranger, dans leurs industries.

Les modifications apportées aux règlements de la régie des loyers

Voici, en détail, les changements apportés aux règlements de la régie des loyers. Ces changements entrent en vigueur le 15 décembre prochain.

1. — Les loyers de chambres, de parties d'habitation et ainsi de suite, alors que le locataire doit partager avec d'autres l'usage des cabinets de toilette ou d'autres commodités analogues, pourront être accrus de 20 pour cent au plus.

Il y a lieu de signaler que depuis l'institution de la régie des loyers, il n'y a pas eu antérieurement d'augmentation générale du loyer maximum à l'égard de ce genre de logement. On accorde aussi aux propriétaires de ces logements, le droit de mettre fin à tout bail moyennant préavis de six mois. Ces modifications ne s'appliquent pas aux tarifs par personne, c'est-à-dire aux tarifs qui comprennent des services tels que l'ameublement, la lingerie, etc. Le règlement actuel relatif aux tarifs "par personne" est suffisamment souple.

2. — Les propriétaires seront autorisés à offrir un bail à échéance spécifiée pour une période d'au moins un an, moyennant une augmentation de loyer d'au plus 20 pour cent dans le cas des logements non chauffés, à un seul tenant, et d'au plus 25 pour cent dans le cas des logements chauffés à un seul tenant. Ce bail doit contenir une clause permettant au locataire d'y mettre fin moyennant préavis d'un mois. Si le locataire refuse l'offre, le propriétaire peut le contraindre d'évacuer le logement en vertu des lois de la province et le logement se trouve alors soustrait à la régie fédérale des loyers.

3. — Propriétaires et locataires peuvent conclure un bail à échéance spécifiée d'une durée d'au moins deux ans, pour un loyer convenu. Le régisseur des loyers a déjà approuvé environ 2,500 demandes conjointes formulées par des propriétaires et des locataires en vue de tels baux de deux ans. Dorenavant, ces baux de deux ans ne seront plus subordonnés à l'approbation particulière du régisseur.

4. — Les propriétaires qui possèdent un logement antérieurement au 1er novembre 1949, pourront en prendre possession pour y habiter eux-mêmes, moyennant préavis de six mois et laissant qu'ils en ont besoin. Jusqu'à présent les propriétaires ne jouissaient de ce droit qu'à l'égard d'un logement dont ils avaient fait l'acquisition antérieurement au 1er novembre 1947. Le règlement stipulant que ces avis ne pouvaient prendre fin pendant les mois d'hiver est également abrogé. Cette mesure n'est pas rétroactive, bien entendu, de sorte qu'aucun des avis déjà signifiés ne pourra prendre fin au cours de la prochaine période de six mois.

P. S. — En vertu d'un "precision" ultérieure, les majorations de 20 et de 25%, sont comptées à même le prix des loyers en 1941.

Mgr Kimanuka...

(suite de la page 1)
et on raconte qu'alors que deux prêtres noirs visitaient l'école que fréquentait Joseph Kiwanuka, le futur évêque fut tellement frappé à la vue de ses frères de sang devenus prêtres, qu'il dit alors au Père Dery: "Moi aussi, mon Père, je veux faire comme eux." L'entrainé peu après au séminaire où il fut ordonné prêtre en 1929. Deux ans après, il entra chez les Pères Blancs d'Afrique et fut envoyé à Rome pour poursuivre ses études. On raconte qu'au cours d'une audience que lui accordait le Pa-

pe, il dit au Saint-Père: "Pourquoi ne viendrez-vous pas dans l'Uganda, Saint-Père?" Alors, Pie XII lui fit remarquer qu'il était impossible pour lui de laisser le Vatican; et il ajouta: "J'espère qu'un jour l'Uganda viendra à moi!" cette prédiction du Père des Catholiques devait se réaliser quelques années après, alors que le R.P. Kiwanuka était demandé par le Pape lui-même qui devait le sacrer évêque à Rome en même temps qu'un chinois, un japonais, un Allemand, un Hollandais et des représentants d'autres nationalités. C'était en 1939, le jour de la Fête du Christ-Roi. Le Pape lui a déclaré: "Mon fils, je te confie l'évangélisation de l'Afrique; maintenant tu en portes toutes les charges sur tes épaules." On rapporte qu'après la cérémonie où venaient d'être sacrés évêques tous ces représentants de tant de pays et de races, la foule se pressait autour d'eux à la sortie de la basilique Saint-Pierre, et voulait voir le premier évêque noir des temps modernes. La police dut intervenir pour protéger les nouveaux évêques.

Le diocèse de Mgr Kiwanuka, Masaka, est situé dans l'Uganda, au centre de l'Afrique divisé en plusieurs vicariats apostoliques où l'on trouve à leur tête, Mgr Lacoursière, Mgr Cabana, Mgr Trebut et Mgr Kiwanuka. Le diocèse de ce dernier est composé exclusivement de prêtres noirs, 50 en tout.

Mgr Kiwanuka est actuellement en route pour les Etats-Unis où il passera l'hiver afin de protéger sa santé. On sait que le climat de son pays, situé dans la zone de l'équateur, est tempéré l'hiver et très chaud l'été. On craignait que le climat froid du Canada n'affectât la santé de l'évêque noir. Il se dirigera vers l'Angleterre ensuite et de là à Rome où il ira préparer un grand pélérinage africain pour l'Année Sainte.

Puisse le passage de ce grand apôtre être de nature à plaider la cause missionnaire dans nos régions, à développer de nombreuses vocations et à stimuler la charité des chrétiens pour cette oeuvre grandiose de l'évangélisation

de ces contrées lointaines encore privées des lumières de la foi et de la connaissance de Dieu.

La taxe...

(suite de la page 1)
A la suite de cette proposition, l'échevin Lebeau déclara qu'il croyait le temps opportun d'enlever cette taxe, alors que le propriétaire est autorisé à augmenter son loyer de 20 ou 25 p. 100, et qu'alors que le locataire subira ce choc. D'un autre côté dit l'échevin Lebeau il est certain que le propriétaire ne s'attend pas à voir les taxes diminuer après les travaux considérables qui ont été exécutés un peu partout dans la Ville.

L'échevin Girardeau, qui a appuyé la motion de l'échevin Lebeau, dit qu'il a toujours été contre la taxe locative et qu'il l'est encore et que cette taxe répartie sur les propriétaires ne représentera qu'une minime augmentation alors que cette année certains industriels doivent contribuer pour une augmentation de trois millions en évaluation.

A son tour l'échevin Chartrand fait remarquer que sa résolution ne signifie aucunement le rejet du règlement abolissant la taxe locative, puisque lui-même et tous les échevins sont en faveur de telle abolition, mais qu'elle en renvoie l'adoption au 19 décembre afin de permettre au Conseil d'étudier la question et de trouver un moyen de combler le montant de \$35,000.00 que cette taxe rapportait par un autre revenu, sans cependant surcharger le propriétaire, car dit-il le surplus que les industries vont payer suffira à peine à couvrir le déficit de près de \$40,000.00 de l'année.

Les échevins St-Vincent et St-Jean, se déclarent également en faveur de l'abolition de la taxe locative, et qu'ils étudient présentement les moyens de trouver d'autres revenus.

Puis le maire Nantel ajoute qu'il n'a pas le droit de voter mais qu'il peut donner son opinion et qu'il trouve étrange la

position prise par certains échevins qui ont toujours été contre cette taxe et qui ce soir renvoie l'adoption du règlement à plus tard, tel, certains échevins récemment élus qui ont déclaré durant la campagne électorale, être en faveur de telle abolition.

Et pour terminer, le maire déclare donc adoptée, la motion pour renvoyer l'étude du règlement au 19 décembre sur une division de 3 contre 2.

En concert...

(suite de la page 1)
me. — EDNA PHILLIPS, dont on voit ci-dessus la photo, est devenue une étoile du chant au printemps de 1945 quand elle fut invitée à auditionner devant Toscanini pour le rôle de l'Esprit du Bonheur dans l'Orphée de Gluck dont le célèbre chef d'orchestre devait diriger le deuxième acte au cours d'une émission de Pâques.

Cette charmante cantatrice naquit à Fall River, Mass.; elle commença sa carrière vocale quand une religieuse du Couvent du Sacré-Coeur, ayant remarqué la beauté naturelle de sa voix, lui conseilla de se joindre au chœur de l'école. Quelque temps plus tard, elle étudia un an au New England Conservatory, à Boston. Pour se payer ses études, Mlle Phillips trouva un emploi dans le bureau d'une manufacture de New York. Quelqu'un l'entendit pratiquer son art et il invita à auditionner comme soliste pour une des émissions "Music for the New World" de la NBC.

Elle a participé, comme soliste, à plusieurs festivals importants des Etats-Unis, Grand Park, Cleveland, Brevard. Au cours d'une seule saison, elle remplit soixante engagements transcontinentaux avec la Columbia Grand Opera Quartet. Ses récitals et ses engagements comme soliste lui ont valu de nombreux admirateurs à travers tout le continent. Elle a chanté avec plusieurs des orchestres importants et, en particulier, avec la Symphonie de Toronto, l'an dernier, sous la direction de Sir Ernest MacMillan.

BONNE FINANCE DE STE-THERESE-OUEST

CETTE MUNICIPALITE A VENDU A UN COUT NET DE 3.164% \$17,000 D'OBLIGATIONS A 3%, SERIES 9 ANS

La municipalité de Ste-Therese-Ouest, comté de Terrebonne, a vendu jeudi soir une émission de \$17,000 d'obligations. L'emprunt à 3%, par séries neuf ans, a été adjugé au prix de 99.22 à Morgan, Kempf & Robertson Ltd. L'argent coulera à la corporation un loyer moyen net de 3.164%.

La finance précédente de la municipalité avait été faite en juillet 1948 lors de la vente, de gré à gré, au pair, de \$5,000 d'obligations à 3%, par séries vingt ans.

Trois soumissions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission:
Morgan, Kempf & Robertson Ltd.: \$17,000 à 3% 1950-58 — prix: 99.22 — coût net: 3.164%;
René-T. Leclerc Inc.: \$17,000 à 3% 1950-58 — prix: 99.05 — coût net: 3.199%;
Banque Canadienne Nationale: \$17,000 à 3% 1950-58 — prix:

99 — coût net: 3.209%.
Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er octobre 1949 et elles échoient du 1er octobre 1950 au 1er octobre 1958 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable le 1er avril et le 1er octobre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Ste-Therese. L'emprunt (règlement No 19) a été contracté pour le remboursement de dettes et pour des travaux de voirie. Il avait été approuvé par un vote majoritaire, en nombre et en valeur, des électeurs propriétaires lors d'un referendum tenu le 26 août 1949.

L'évaluation imposable à Ste-Therese-Ouest est de \$714,820 pour 1950. La dette consolidée nette de la corporation s'élevait au 31 décembre 1948 à \$24,200. La population totale de la municipalité est de 1,500 âmes.

Aujourd'hui VOUS POUVEZ DEMANDER UNE ASSURANCE DE \$10,000 À PRIMES RÉDUITES

\$10,000 pour votre famille si vous mourez à la suite de causes naturelles, ou \$20,000, si la mort est causée par un accident; ou \$30,000, si la mort survient alors que vous voyagez dans un véhicule public (sauf dans un avion), ou à la suite de l'incendie d'un édifice public dans lequel vous vous trouvez.

avec des prestations en cas d'invalidité totale, de mort accidentelle et de mutilation

Demandez notre carte intitulée \$10,000, primes réduites pour risques de choix, qui explique cette police en détail. Elle ne manquera pas de vous intéresser.

Avant de vous assurer, consultez la

Confederation Life
SIEGE SOCIAL Association TORONTO

W. P. BEAUSEJOUR TEL 4775
J. A. BEAUSEJOUR gérant
J. R. BEAUSEJOUR 310, St-Georges

La série des camions FORD ne fut jamais si nombreuse

Maintenant, grâce à l'addition de nos nouveaux poids-lourds (le robuste 4-tonnes F-190 et le puissant 5-tonnes F-215), tous les dépositaires Ford peuvent voir fournir le camion qui convient exactement à chacun de nos travaux. La série est complète—d'1/2 à 5 tonnes!

Chaque modèle de ce groupe sans précédent de camions Ford est nettement hors-ligne*. Ils sont plus solides—donc, plus durables! Ils transporteront de plus lourdes charges à meilleur compte. Notre fabrication leur donne toutes les caractéristiques ultra-modernes qu'exige le camionneur vraiment averti. Le plus proche dépositaire Ford saura vous renseigner complètement... les tout derniers poids-lourds Ford offrent des avantages qui, véritablement, vous impressionneront.

*HORS-LIGNE—Tout à fait exceptionnel, au-dessus de l'ordinaire. —(Larousse du 20e siècle)

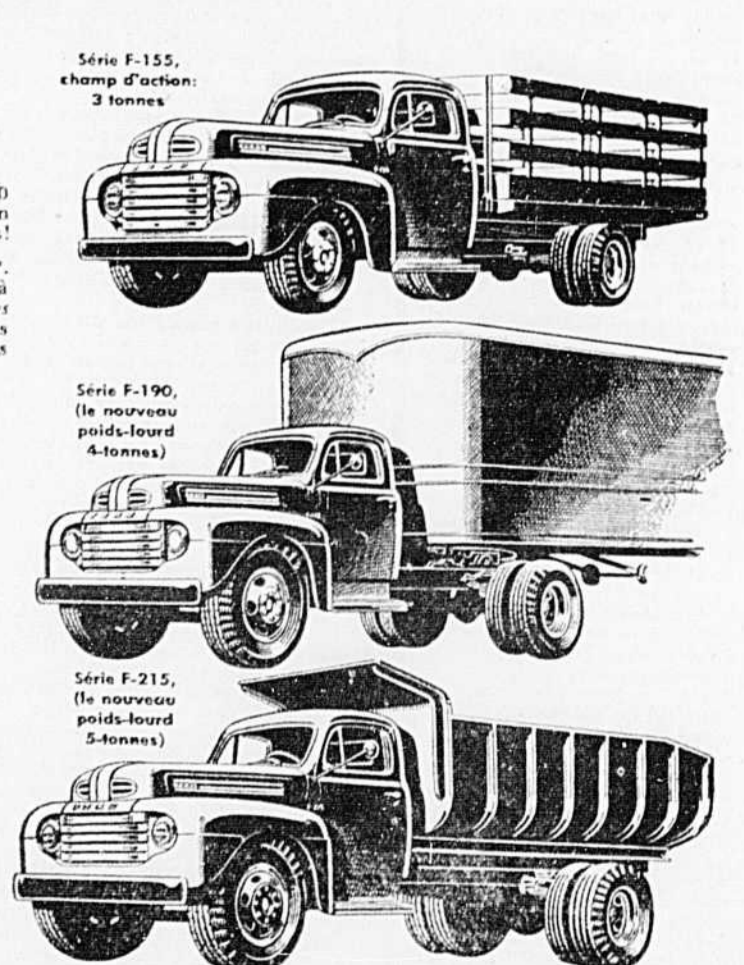
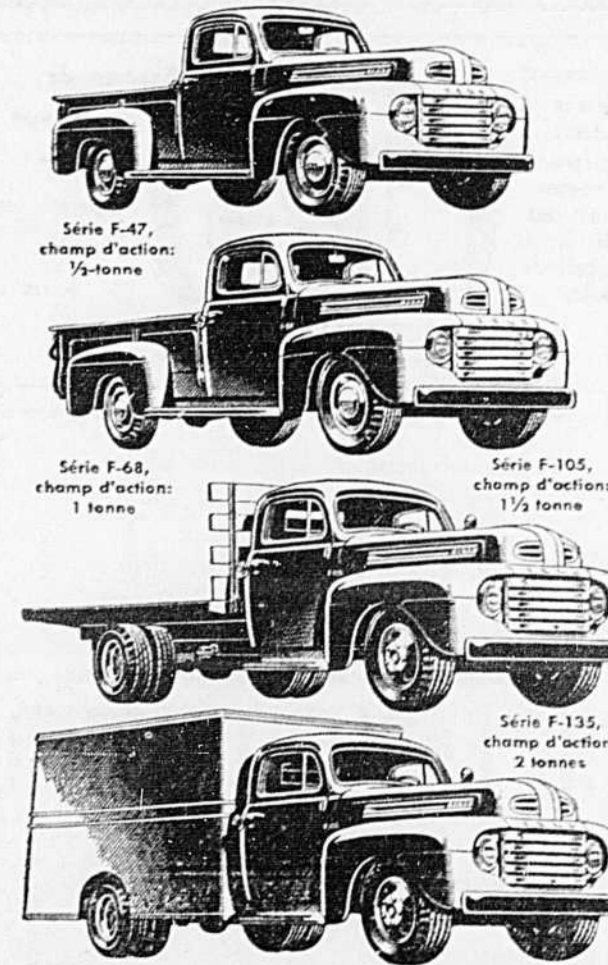
LES NOUVEAUX FORD POIDS-LOURDS

Innovations totales, les deux nouveaux colosses Ford viennent à bout, sans broncher, des tâches les plus formidables. Le PB du 4-tonnes F-190 atteint 19,000 livres, et son TB nominal 35,000 livres... le PB du 5-tonnes F-215 atteint 21,500 livres, et son TB nominal 39,000 livres. L'un et l'autre sont actionnés par le nouveau moteur Ford (de camion) V-8 de 145 CV... Boîte de 5 vitesses extra-rapide... gros freins mécaniques Ford (freins pneumatiques facultatifs dans les F-215)... ponts Super-Quadax Ford (ponts-2 vitesses facultatifs dans les F-215)... et la fameuse cabine Ford, dite "d'un million de dollars".

LE PLUS PROCHE DÉPOSITAIRE FORD VOUS DONNERA TOUS LES DÉTAILS QUI SE RATTACHENT AUX POIDS-LOURDS FORD

On emploie plus de FORD, au Canada, que de camions de toute autre marque

SIMARD AUTOMOBILE INC.
MONTEE MONTIGNY, TEL.: 3583, ST-JEROME





Nos



Nouvelles



Sportives

CONCOURS DE TIR

POUR LE CHAMPIONNAT DU LAC L'ACHIGAN, LE 27 NOVEMBRE

Sous les auspices de l'Association de Chasse et Pêche des Laurentides, aura lieu, dimanche, le 27 novembre prochain, un concours de tir, pour le championnat du Lac L'achigan. Ce concours se fera au champ de tir de L'Auberge De Seve, au Lac L'achigan, et commencera à 1 heure précise.

Le concours consiste en 2 groupings de 5 balles pour calibre .22, et 2 groupings de 5 balles pour gros calibre, qui inclut tout autre calibre que .22, c'est-à-dire chacun sa propre carabine.

Le tir se fera couché, sans sac de sable, à 30 verges pour les deux concours. Les règlements sont les mêmes que ceux de l'Armée Canadienne.

Chasseurs et amateurs de tir, venez prouver votre habileté et connaître votre capacité, en participant à ce concours, le 27 novembre prochain.

LES LUTTEURS "JUMPING" JOE WHITE ET KID GIRARD ONT TRIOMPHE SAMEDI

Ces deux gladiateurs ont défait leurs adversaires; Henri Dufresne et "Tiger" Jim Delisle dans un match-équipe ensanguinant à la salle des Chevaliers de Colomb, à St-Jérôme.

La deuxième soirée de lutte sous les auspices des Chevaliers de Colomb, samedi dernier, a été couronnée d'un autre grand succès. Le promoteur Sylvio Samson qui avait chargé des rencontres n'a pas désappointé le forte foule car les athlètes en lice se sont durement malmenés.

La grande finale qui alignait Henri Dufresne et "Tiger" Jim Delisle contre "Jumping" Joe White et Kid Girard a été fertile en émotions de toutes sortes. Les échanges furent rudes entre ces lutteurs qui sortirent de l'arène littéralement couverts de sang.

L'arbitre, Jos. Larivière, dut disqualifier Henri Dufresne et "Tiger" Delisle au bout de 14 minutes afin de calmer les comportements belliqueux de ces

deux gladiateurs trop surchauffés par le combat.

Dans la deuxième reprise les populaires Kid Girard et "Jumping" Joe White s'assurèrent de la chute finale lorsqu'ils parvinrent à appliquer solidement la prise de la chaloque ce qui força Henri Dufresne et "Tiger" Delisle à concéder la victoire.

La grande assistance a copieusement applaudi les prouesses du populaire Sab Chuck qui a défait le déloyal Bull Hocoma en 23 minutes. Cette rencontre a grandement plu aux spectateurs.

Georges St-Louis a été vaincu par le brutal Roy Leboeuf en 21 minutes. Les deux athlètes aux prises se sont dépensés à la limite dans une lutte acharnée et St-Louis n'a connu la défaite qu'après avoir livré une épuisante opposition aux déloyales tactiques de son rival, Leboeuf.

Bob Taylor s'est assuré de la victoire en 18 minutes sur Fernand Clermont en réussissant un sensationnel ciseau à la volée.

PERTE POUR LE MONDE SPORTIF

ROMÉO MASSE, TUE DANS UN ACCIDENT, ÉTAIT UN ANCIEN CHAMPION MOTOCYCLISTE BIEN CONNU À ST-JÉRÔME.

Le tragique accident de la route survenu dimanche matin près de Sainte-Thérèse, qui a coûté la vie à Romeo Masse, fils, a fait perdre au monde local du sport l'une de ses plus belles figures. Ancien lutteur et ancien champion motocycliste du Canada, Masse s'était créé une légion d'amis au cours de sa brève mais brillante carrière.

Masse avait été pendant des années l'un des plus audacieux conducteurs de motocyclette au pays. Sa témérité en avait fait une puissante attraction et partout où il courait il attirait de nombreuses foules. Il était venu

à plusieurs reprises courser sur la piste du terrain Lajeunesse à St-Jérôme.

Un grave accident survint il y a deux ans l'avait toutefois forcé de se retirer de toute compétition. Il continuait toutefois d'agir comme arbitre.

Masse avait grandement contribué à l'essor pris dans la province par le sport des courses en motocyclettes depuis quelques années. Sa participation aux épreuves puis sa compétence comme officiel avaient encouragé de nombreux jeunes à se lancer dans ce sport, l'un des plus envieux qui soient.

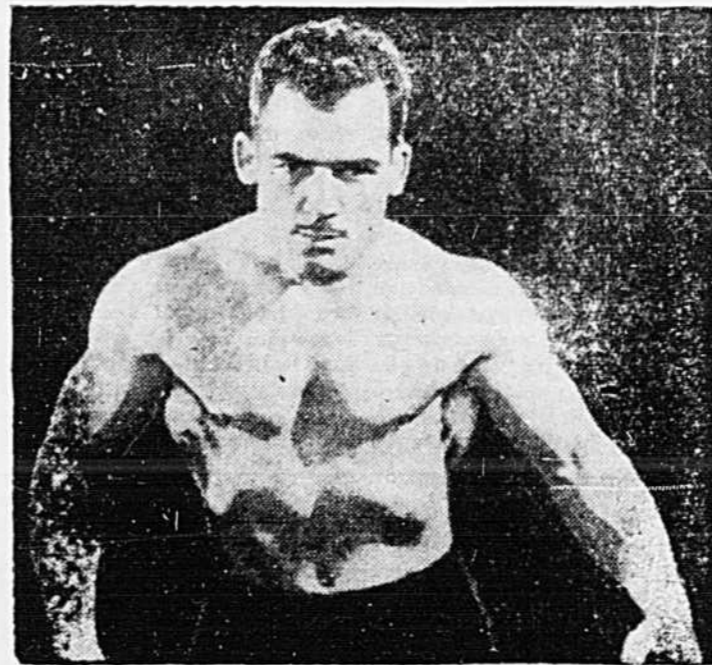
Masse était le fils de Romeo Masse, sr, qui lui-même précédait son fils sur une motocyclette hier lorsque le tragique accident s'est produit.

Sam Chuck et Tiger Delisle en finale

Une troisième séance de lutte aura lieu à St-Jérôme, salle des Chevaliers de Colomb, samedi soir le 19 novembre sous les auspices des Chevaliers de Colomb avec le concours du fameux promoteur montréalais, Sylvio Samson. Ce dernier a réussi à compléter un autre programme qui rencontrera l'approbation de la foule.

Le promoteur Sylvio Samson a fait quelques retouches à son programme préliminaire et celui qui prend l'affiche pour samedi soir est sans reproches. Le match principal sera un deux chutes de trois mettant aux prises deux des plus spectaculaires et expérimentés athlètes de l'arène jamais vu au pays; Sam Chuck et "Tiger" Jim Delisle.

Seule la mention de ces noms suffit pour faire savoir aux amateurs de lutte qu'ils en auront pour leur argent. Sam Chuck et "Tiger" Jim Delisle sont d'anciens rivaux qui chaque fois qu'ils se retrouvent dans l'arène se livrent des luttes mouvementées qui tiennent les foules sur le qui-vive constamment.



BUREAU DE POSTE			
Papineau	89	67	114 270
Poirier	105	88	90 283
Gagnon	134	144	97 375
Pelletier	96	130	119 345
Cousineau	113	119	93 325
TOTAL	537	548	513 1598

Ici et là, en raccourci

25 ANS DANS LA LIGUE NATIONALE

Hep Day, instructeur des Maple Leafs de Toronto, en est à sa 25^e saison dans la Ligue Nationale. Il a été 14 saisons joueur, 2 juge de lignes et 9 instructeur. A l'exception d'une saison avec les Américains de New-York et de deux comme juge de lignes, il a passé tout son temps dans la L.N.H. avec des clubs de Toronto. Il a été deux saisons avec les St. Pats de Toronto qui ont précédé les Leafs. Day est maintenant âgé de 48 ans.

QUEL JOUEUR

Le fameux joueur de 28 ans des Canadiens de Montréal, Maurice Richard, le seul joueur de la Ligue Nationale qui a 200 buts ou plus à son actif dans la Ligue Nationale, aujourd'hui, à 11 points, cette saison, et tous ces points sont constitués par des buts. Dans les six saisons complètes auxquelles il a pris part, jusqu'à cette saison, dans la Ligue Nationale, Richard a compté au moins 20 buts. Au cours des saisons régulières à date, soit jusqu'au 12 novembre, Richard a enregistré 218 buts dans la Ligue Nationale.

UN LOT DE POINTS

Lorsque les Black Hawks de Chicago ont érasé les Bruins de Boston par 10 à 4, le 30 octobre, il y a eu 38 points à diviser entre les deux clubs. Evidemment, le Chicago a pris la part du lion des 38 points. Le club de Conacher a obtenu 28 de ce total.

LES PLUS PETITS DANS LA LIGUE

Deux des trois plus petits joueurs, pour la taille, dans la Ligue Nationale de hockey, font partie des Canadiens: Il s'agit de Grant Warwick et de Normand Dussault. Ces joueurs ainsi que Tony Leswick des Rangers de New-York ne mesurent que 5 pieds et 6 pouces de taille.

UN BLANCHISSAGE DE PLUS, CETTE SAISON

Les gardiens de buts dans la Ligue Nationale de hockey, cette saison, ont obtenu un blanchissage de plus que l'an dernier, à la même date. L'an dernier, il y avait six blanchissages enregistrés, (suite à la page 8)

UNITELE AUTO PARTS			
E. Francoeur	105	89	104 298
E. Bourque	94	135	87 316
J. Fauvelle	117	116	101 334
R. Pilon	119	94	103 316
A. Francoeur	152	155	126 433
TOTAL	587	589	521 1697

BOULANGERIE GIRALDEAU			
J. C. Dumoulin	92	94	84 270
R. Lauzon	72	102	127 301
Reg. Ratelle	72	103	113 288
Roll. Ratelle	87	78	79 244
A. Lafortune	93	94	108 295
TOTAL	416	471	511 1398

REX TAXI			
Ouellette	132	89	81 302
Y. Durocher	107	131	96 334
Narbonne	115	133	139 387
Laverdure	126	87	88 301
R. Durocher	121	113	115 349
TOTAL	601	553	519 1673

ECHO DU NORD			
P. Mingeanis	120	109	109 338
L. Lebeau	140	147	96 383
Dummy	79	57	80 216
R. Lauzon	110	118	111 339
Y. Gougeon	104	104	116 324
TOTAL	553	535	512 1600

G. M.

Nous vous offrons pour livraison immédiate, une variété de camions

CHEVROLET MAPLE LEAF

1/2 - 1 tonne 1/2 et 3 tonnes

BROSSEAU & MARCHAND LTEE

997 rue Labelle, Saint-Jérôme
Tél. 3758

remplacé par l'abbé Gareau, de St-Jovite, à la présidence de la ligue, tandis que M. Coulombe a été nommé président honoraire du circuit, et votre humble serviteur a été nommé secrétaire.

Une dernière assemblée sera tenue mercredi de cette semaine, à l'hôtel Plouffe. Un compte-rendu de cette assemblée vous sera donné dans "L'Avenir du Nord", de la semaine prochaine.

F. LAROSE NOMME GERANT

DES LEAFS DE ST-JEROME

Nos champions de l'an dernier font équipe à part. — F. Larose mérite l'admiration de tous pour ce beau geste. — Trois nouvelles figures sur l'alignement. — Agréables surprises pour les supporters d'ici l'ouverture de la saison. — Partie d'exhibition à St-Laurent, samedi.

(par Gaston Laporte)

Depuis quelques semaines, plusieurs rumeurs ont circulé à l'effet que nos champions de l'an dernier se verraient dans l'obligation d'abandonner leur sport favori, le hockey. Florian Larose, le populaire sportsman qui a conduit l'équipe au championnat l'an dernier, n'a pas pris ces rumeurs, puisqu'il avait déjà décidé que son équipe évoluerait quand même, mais sous un autre nom, celui des Maple Leafs de St-Jérôme, et dont lui-même, Florian Larose est le fondateur.

Les joueurs qui portaient les couleurs du club Royal, l'an dernier, n'ont pas hésité un instant à signer pour le club de Florian Larose, à l'exception de deux ou trois.

Il nous fait plaisir de souligner ici que les Maple Leafs auront un équipement neuf au complet, grâce

au sportsman bien connu Gérard Bouvrette qui a donné à l'équipe ce cadeau hautement apprécié par les joueurs. Nous le remercions de tout coeur pour ce beau geste à notre égard.

Si l'on en juge par les joueurs qui ont donné leur nom pour s'aligner avec le club de Florian Larose cette saison, nous sommes persuadés d'avance que cette équipe sera bien vue et appréciée des Jérômiens. Tous ont hâte de connaître les nouveaux venus. Florian Larose a déclaré qu'il n'annoncera sous peu, par la voix des journaux, une surprise qui réjouira tous les amateurs de hockey.

Samedi prochain, les Maple Leafs de St-Jérôme rencontreront le St-François-Xavier, à l'arène de St-Laurent, dans une partie d'exhibition. On connaîtra la valeur réelle de l'équipe, après cette partie, et s'il y a des changements qui s'imposent, le gérant n'hésitera pas à les faire, en vue de donner un autre championnat à St-Jérôme.

Si nous regardons le succès remporté l'année dernière, nous voulons encore cette année démontrer à la population de St-Jérôme l'enthousiasme et le bel esprit qui existe dans le camp des Maple Leafs de St-Jérôme.

Succès du programme d'amateurs à l'Hôtel Bouvrette

Prix de présence Tamilia

Le maître de cérémonies est le sympathique Gérard Poudrier et Adrien Germain et son orchestre accompagnent les artistes. Nous devons féliciter M. Michel Tamilia, tailleur bien connu à St-Jérôme, qui a présenté au jeune talent jérômiens, Marcel Payer, en guise d'appréciation pour son succès de l'après-midi, un veston blanc et un pantalon noir.

Il va sans dire que le succès attendu dimanche prochain est encore plus grand. L'assistance de dimanche dernier a été très satisfaite et a apprécié grandement les jeunes talents qu'on a présentés.

St-Jovite et Ste-Thérèse admis dans la Ligue de hockey des Laurentides

(par Gaston Laporte)

Tous les fervents de hockey seront heureux d'apprendre que la Ligue de Hockey des Laurentides sera encore formée de 6 clubs. Ce

sont: St-Jovite, Ste-Thérèse, Ste-Agathe des Monts, Mont-Rolland qui a fini la saison dernière en première place, le club Royal, un

Grand spectacle de genre

L'HOTEL BOUVRETTE

Dimanche, le 20 novembre 1949

DEUX REPRESENTATIONS: 2 HRES ET 5 H. P.M.

Jean-Louis Cyr, guitariste, Marcel Payer, chanteur, un jeune talent de St-Jérôme, le duo Laurentien, guitare et violon, Mlle Jacqueline De Grâce, chanteuse, les Cowboys chantants, Mimi, danseuse de genre, et Jerry et son accordéon.

Maître de cérémonie: Gérard Poudrier

ADRIEN GERMAIN ET SON ORCHESTRE

Entrée gratuite

Etes-vous prêts pour la saison froide?

Pour rafraichir votre garde-robe

Signalez 4331

NEW METHOD ENRG.

241, RUE T-GEORGES, ST-JEROME

"Le whisky de tout repos"

WHISKY CANADIEN

King's Plate

Seagram

Le prix lui aussi est "de tout repos"

Venez consulter nos prix

Vous apprécierez nos belles lignes de marchandises à prix pour plaire et vous satisfairez, par leur belle qualité et leur prix avantageux.

Sachez que nous pouvons acheter et vendre avec avantage aux prix des grands magasins du pays, par notre sage administration et notre pouvoir d'achat au comptant.

Notre commerce exclusif est de bien habiller les hommes et jeunes gens avec un assortiment des dernières nouveautés de chapeaux, mercerie et confection, dans les lignes exclusives, avec un très grand choix pour plaire à nos clients et les satisfaire.

Complets sur mesures à partir de \$46.50 et plus, par Tip Top Tailor, Johnson et Lombardi dont la réputation court tout le Canada depuis longtemps.

C'est notre commerce spécial de bien habiller les messieurs de la région qui sont amateurs de beaux et bons vêtements modernes, de qualité, et de prix intéressants.

AUBAINES!

Paletots d'automne à écouler à 30% d'escompte. Un lot de 20 complets, grandeur 35 à 40, à sacrifier à 50% de réduction. Aussi: plusieurs coupe-vent en laine et en cuir.

J.-W. CYR

314 RUE ST-GEORGES, TEL-4232, ST-JEROME

Les Quilles à la salle Parent

AVENIR DU NORD

Contant	91	107	69	267
M. Fortin	71	103	122	296
Nicolas	100	97	88	285
Bussière	69	87	119	275
F. Labelle	113	103	128	344
TOTAL	444	497	526	1467

UNITELE AUTO PARTS

E. Francoeur	105	89	104	298
E. Bourque	94	135	87	316
J. Fauvelle	117	116	101	334
R. Pilon	119	94	103	316
A. Francoeur	152	155	126	433
TOTAL	587	589	521	1697

BOULANGERIE GIRALDEAU

J. C. Dumoulin	92	94	84	270
R. Lauzon	72	102	127	301
Reg. Ratelle	72	103	113	288
Roll. Ratelle	87	78	79	244
A. Lafortune	93	94	108	295
TOTAL	416	471	511	1398

REX TAXI

Ouellette	132	89	81	302
Y. Durocher	107	131	96	334
Narbonne	115	133	139	387
Laverdure	126	87	88	301
R. Durocher	121	113	115	349
TOTAL	601	553	519	1673

ECHO DU NORD

P. Mingeanis	120	109	109	338
L. Lebeau	140	147	96	383
Dummy	79	57	80	216
R. Lauzon	110	118	111	339
Y. Gougeon	104	104	116	324
TOTAL	553	535	512	1600

RASSEMBLEZ LES COPAINS ET JOUEZ AUX QUILLES!

Il vous faut une bonne détente? Vous voulez vous amuser de bon coeur? Téléphonez aux copains et venez tous "en rouler" quelques uns! Remble épatant contre les visages soucieux ou moroses! Venez jouer sur des allées Brunswick, avec des équipements Brunswick—les meilleurs au monde.

Salle de quilles ARMAND PARENT

Bowling Alleys

244, rue Parent, St-Jérôme

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

Le magistrat Georges Héon prête serment et remercie avec émotions tous ses amis

Me Georges-H. Héon, c.r., a été assermenté magistrat de district, pour la Cour de magistrat, lundi, dans la spacieuse chambre 24, au Vieux Palais de justice. Il y avait foule et une vingtaine de dames rehaussaient par leur présence cette fête. La cérémonie a été présidée par le magistrat en chef Auguste Boyer qui, à la fin de son discours de bienvenue, fit présenter par une jolie secrétaire une belle gerbe de roses talisman. Le geste galant a été fort applaudi et Mme Héon, très élégante, remercia par un gracieux sourire.

En souhaitant une belle carrière sur le banc à son nouveau collègue, le juge Boyer a rappelé le temps assez lointain où Georges Héon était clerc, dans l'étude Patenaude et Monette, avec Gustave Boyer, jeune avocat dans le même bureau.

UN BEAU TRAVAIL

Le juge Boyer a parlé ensuite du travail accompli par la Cour de magistrat pour donner les chiffres qui suivent d'après les statistiques de septembre et octobre 1949. En septembre 3,535 brefs ont été émis; il y a eu 261 jugements sur motions; 271 jugements sur saisies; 158 jugements ex-parte et enfin 173 jugements sur instances. En octobre, 3,460 brefs; 465 jugements sur motions; 265 jugements sur saisies et 279 jugements sur instances contestées.

Le résultat de ce travail est que le rôle de la Cour de magistrat est à date, la première fois

depuis 1947 et que toutes les causes y sont entendues et jugées dans les deux mois de leur inscription.

L'HON. PHILIPPE BRAIS

L'hon. Philippe Brais, bâtonnier général de la province et bâtonnier du Barreau de Montréal, a ensuite félicité le nouveau juge pour dire ensuite que le Barreau apprécie le travail de la Cour de magistrat. Ici Me Brais souligne:

—Il faudrait trouver un moyen pour commencer à faire la même chose en Cour supérieure. Le public, plus que tout autre, sait ce que veut dire la justice qui n'est pas retardée.

Le bâtonnier a des mots de bienvenue pour la mère du nouveau magistrat, ses frères, sa charmante petite nièce de dix ans et ajoute:

—Votre intégrité, votre franchise et votre indépendance ont voulu que vous occupiez toujours des positions où vous pourriez donner plein rendement. Je vous souhaite une longue et plaisante vie dans votre nouvelle carrière.

LE MAGISTRAT HEON

Le nouveau magistrat est ému et cela se voit. Il commence par déclarer:

—Il faudrait n'être ni humain ni chrétien pour ne pas être impressionné par les sentiments démontres et les bons souhaits de mes collègues et du Barreau. Je remercie tout le monde, ma famille, mes vieux amis venus à suivre à la page 4

Les postes emploieront des employés supplémentaires pour les fêtes

Les bureaux du Service national de placement recruteront les employés supplémentaires de bureaux de poste pour la saison des fêtes.

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, déclare aujourd'hui que les bureaux locaux du Service national de placement recruteront un certain nombre des employés additionnels qu'il faudra au divers bureaux de poste pour le temps des fêtes cette année.

Le ministre précise qu'on considérera d'abord les civils et ceux qui ont droit à la préférence accordée aux anciens combattants et dont les noms paraissent sur la liste des personnes admissibles de la Commission du service civil. On passera ensuite aux personnes qui ont droit à la préférence accordée aux anciens combattants et qui sont inscrites sur les listes présentées ou autorisées par le ministère des Postes. En dernier lieu on se servira du catalogue général des aspirants inscrits aux bureaux locaux du Service national de placement. Ce groupe comprendra des étudiants et d'autres travailleurs qui recherchent un emploi

temporaire. Dans tous les groupes préférés, les aspirants qui ont des personnes à charge prendront le pas sur ceux qui n'en ont pas.

On s'en tiendra à la politique générale de ne pas employer des personnes qui ont d'autres occupations à plein temps.

Ainsi que d'autres employés, le maître de poste de l'endroit peut, à discrétion, refuser un aspirant qu'on lui a présenté et qu'il estime sans aptitude ou sans capacité pour ce travail. Ici à St-Jérôme, on aura probablement besoin d'une quinzaine d'employés additionnels.

La période d'emploi variera de six à 13 jours. Le premier groupe sera retenu vers le 13 décembre et le dernier groupe au 17 décembre, probablement. Les grands bureaux de poste éprouveront peut-être la nécessité d'appeler de l'aide additionnelle avant le 17 décembre. Le taux de salaire de ces aides serait de 70 cents l'heure.

LE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA CHAMBRE DES JEUNES CELEBRE DIGNEMENT

La Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme a connu une semaine très active du 7 au 12 novembre. A l'instar de ses chambres-soeurs, la nôtre n'a pas voulu rester inactive durant cette "semaine des Chambres de Commerce des Jeunes". Le Bureau de direction a heureusement fait coïncider la semaine du 7 au 12 novembre avec le cinquième anniversaire de fondation de ce groupement. Il a donc mis à exécution un programme fort intéressant si l'on juge par l'intérêt qu'ont manifesté les membres par leur participation à la réalisation de ce programme.

L'ouverture de la semaine fut marquée par une soirée intime tenue au local lundi dernier, soirée à laquelle assistaient une cinquantaine de membres. Il fut constaté qu'une réunion de ce genre, dénuée du cachet officiel, est de nature à faire apprécier le mouvement d'une chambre de commerce et à mettre à jour des idées qui n'auraient pas surgi en d'autres occasions.

Grièvement blessé dans un capotage

Gilles David, 18 ans, de Ste-Monique, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, dimanche matin, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale.

Le jeune David qui était à la salle paroissiale de Ste-Monique ne voulant pas se rendre à pied chez lui à quelque trois milles, la, insista auprès d'un chauffeur de taxi de St-Jérôme qui attendait un client, pour que ce dernier le reconduisit chez lui. Le chauffeur M. Gaston Lapière, qui ne connaissait pas le chemin, résista quelque peu mais devant l'insistance du jeune client, il se vendit à son désir. L'auto capota dans un fossé de 7 pieds de profondeur dans une courbe, et le jeune David fut relevé inconscient. Il reçut les premiers soins du Dr B. Labonté, de St-Augustin, et les derniers sacrements du curé de Ste-Monique.

Quant au chauffeur de taxi, il s'en est tiré avec quelques contusions et a été pansé à St-Jérôme. Les agents Roch et Lafontaine, de la Sureté provinciale, ont fait enquête.

Fête intime



M. et Mme Edouard GASCON

Le 11 septembre dernier, à leur résidence, M. et Mme Edouard Gascon, de la Côte de Terrebonne, fêtaient, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, leur cinquième anniversaire de mariage. Une adresse de circonstance fut lue par Mlle Claire Gascon et une bourse accompagnée d'une gerbe de fleurs présentée aux jubilaires par Mlles Anna Francoeur et Gisèle Lauzon.

Assistaient à cette fête intime: M. et Mme Gonzague Gascon, Luc Gauthier, Joseph Ferland, Anatole, Charles, Adélar, Denis et Ovide Gascon, Ferdinand Legris, Henri, Raoul et Edouard Valiquette, Ovide Vaillancourt, Simon Lauzon, Albert et Noël Francoeur, Mme Emilien Desbiens, Mme Camille Urbain, Noël Francoeur, Joseph Valiquette, Wilf. Gascon, Cécile et Marguerite Gascon, Yvon Despatie, Noël Renaud, Elphège Gascon, Agathe Lacroix, Cécile, Jean-Guy, Yolande, Françoise, Pauline, Paul-Emile, Hervé, Yvon et Marcel Gascon ainsi que de nombreux autres invités.

Nos meilleurs souhaits de longue vie et de bonheur accompagnent les jubilaires.

Au parti d'huitres de la Ligue des Locataires



C'était le parti d'huitres de la Ligue des Locataires, samedi soir dernier. On remarque, de gauche à droite: Mlle Marguerite Arcand, Mme Marc Boucher, Mme A. Lapointe, le maire Nantel, M. J. George, président de la Ligue, Mme George, M. l'échevin Lebeau. En arrière, même ordre: MM. A. Lemire, Roland Massie, Ulric Ca dieux, A. Lavoie, directeurs de la Ligue des Locataires; MM. J. E. Bélanger, trésorier, R. Benoit, 1er vice-président, A. Raymond, 2e vice-président et L. Fleury, secrétaire.

LA CAMPAGNE DE POMMES DU CLUB KINSMEN



Son Honneur le Maire Nantel a bien voulu acheter la première pomme que lui offre Mlle Jeannine Locas lors de l'ouverture de la campagne de pommes lancée par le Club Kinsmen de St-Jérôme. Dans la photo, on remarque les gentilles auxiliaires du club qui sont Mlles Thérèse Lauzon, Doreen O'Brien, Marjorie Grimshaw, Aimée-Rose Dupras, Ghyslaine Forget, Thérèse Prevost et Pierrette Charbonneau.

NOUVELLES DU JAPON

Tokyo, le 6 novembre 1949

Mes chers amis, J'ai laissé la terre d'Amérique le 1er octobre, et j'arrivais au Japon le 16 octobre. En arrivant ici, la transition s'est faite naturellement. C'était comme au retour d'un voyage de quelques jours. En attendant de travailler dans ma nouvelle mission, je demeure à Tokyo où le travail ne manque pas.

Si j'ai longtemps attendu pour écrire et n'ai pas donné de mes nouvelles, c'était pour pouvoir vous annoncer que j'avais droit au A.P.O. 500 (Army Post Office) ce qui veut dire que vous pouvez adresser mes lettres à San Francisco, c/o P.M. (care of Post Master), et n'y mettre qu'un timbre de 7c (Canada) ou 6c (Etats-Unis). Vous pouvez même m'envoyer des paquets. Voici l'adresse: Rev. Fr. Peter-B. Charbonneau, O.F.M. Foreign Mission, A.P.O. 500, c/o P.M. San Francisco, Cal. U.S.A.



S'il vous plaît, n'attendez pas ma lettre pour m'écrire. Vous pouvez même m'envoyer des mandats postaux comme aux Etats-Unis.

Je vous salue et vous souhaite la paix du Seigneur. Fr. Pierre-B. Charbonneau, O.F.M.

Le Cercle des Jeunes à Val David

jeunes à venir passer une bonne veillée. L'entrée est de 50c. (Comm.)

Lesage

Nos jeunes se sont groupés pour travailler à un noble but: prodiguer à la jeunesse de chez nous des divertissements intéressants et sains. Ainsi, cet hiver, ils ont leur actif une patinoire installée sur le terrain de la fabrique. Pour l'été prochain, on forme des projets intéressants: un court de tennis.

Pour ce, on songe à accueillir les fonds nécessaires des maintenant. Nos jeunes ont donc organisé une veillée de bon vieux temps au Mont Condor, charmante auberge de M. André Deschamps où l'atmosphère typiquement canadienne et cordiale. La direction du cercle des jeunes invite tous les jeunes et les moins

jeunes à venir passer une bonne veillée. L'entrée est de 50c. (Comm.)

Théâtre du Nord

430 RUE LABELLE, ST-JEROME

Tél. 3520

LE FOYER DU FILM FRANCAIS

Sam., Dim., Lun., Mar. — 19, 20, 21 et 22 nov.

UN REVENANT

avec GABY MORLAY et LOUIS JOUVET au même programme

Une femme coupée en morceaux

avec CLAUDE DAUPHIN et GABY ANDREU

ATTENTION! Ne pas oublier que le mardi soir au milieu de la soirée un prix de présence de \$5.00 sera donné, ainsi qu'un prix de consolation.

Mer., Jeu., Ven. — 23, 24 et 25 nov.

"GEORGES GUETARY"

CHANSONS D'AMOUR

L'INVITE DE MADAME

(version française) avec BETTY DAVIS

HEURES DES REPRESENTATIONS: Lundi à vendredi en soirée seulement, commençant à 6 hres. Samedi et dimanche, de 1 hre à 11 hres.

EM PRIMEUR A ST-JEROME POUR UNE SEMAINE COMPLETE DU 26 NOV. AU 3 DECEMBRE

"LE CURE DU VILLAGE"

Chocolats

Laura Secord, Betty Ann

TONIQUE "NEO-CHEMICAL" FOOD, au goût agréable. Un supplément intégral et économique du régime alimentaire, composé de **VITAMINES et de SELS MINERAUX.** 7.45 2.65 1.95

Commandes postales exécutées avec soin

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

★ LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE ET LA PLUS IMPORTANTE DU DISTRICT ★ ORDONNANCES DE MESSIEURS LES MÉDECINS REMPLIES AVEC SOIN.

341 RUE ST-GEORGES, SAINT JÉRÔME

Tél. 3571

PRODUITS Rexall

PRODUITS DE BEAUTE

- Harriet Hubbard Ayer
- Elizabeth Arden
- Barbara Gould
- Max - Factor
- Jasinine
- Gardenia
- Adrienne
- Chen - Yu
- Coty
- Yardley

Quand la **DOULEUR MENACE OU FRAPPE** LES COMPRIMÉS **"217"** SOULAGENT PROMPTEMENT. 75¢ 1.50 35¢